

Millennium
Scholarships



Les bourses
du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

COLLECTION DE RECHERCHES DU MILLÉNAIRE

MÉTA-ANALYSE DES ENQUÊTES SUR LES DIPLÔMÉS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE

OCTOBRE 2002



CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LE NOUVEAU MILLÉNAIRE

Rapport de la
MÉTA-ANALYSE DES ENQUÊTES SUR LES DIPLÔMÉS DU NIVEAU
POSTSECONDAIRE

Octobre 2002

Lang Research

195 The West Mall
Suite 406
Toronto, Ontario
M9C 5K1

Canada Millennium Scholarship Foundation
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Rue Sherbrooke West / Ouest
Suite 800
Montréal, QC
H3A 3R2

Tél : 1 877 786 3999 (Toll Free / sans frais)

Fax / Téléc : 1 (514) 985 5987

E-mail : millennium.foundation@bm-ms.org

Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

www.millenniumscholarships.ca / www.boursesmillenaire.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
Introduction - Objectifs et méthodologie de recherche.....	i
I - INTRODUCTION.....	1
1.0 L'argent est-il important?	1
2.0 Méta-analyse des enquêtes sur les diplômés du niveau postsecondaire	1
3.0 La méthodologie de méta-analyse	2
4.0 Participation à l'étude	3
II - LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES.....	5
1.0 Sources de financement	5
2.0 Dette étudiante.....	7
2.1 Résultats nationaux	7
2.2 Explication des tendances concernant la dette étudiante.....	8
2.3 Caractéristiques des universités.....	8
2.4 Composantes financières de la dette étudiante	10
3.0 Emploi et revenu des diplômés universitaires.....	12
3.1 Introduction	12
3.2 Emploi des diplômés universitaires	13
3.3 Revenu des diplômés universitaires	15
3.3.1 Redressements effectués sur les données sur le revenu.....	15
3.3.2 Estimation des salaires initiaux.....	15
3.3.3 Années de collecte des données.....	16
3.3.4 Niveaux de revenu à l'échelle nationale et écarts régionaux	16
3.3.5 Caractéristiques des universités	16
3.3.6 Finances des étudiants et salaires initiaux	18
3.3.7 Bourses d'études, prêts, et salaires initiaux	19
III - LES DIPLÔMÉS DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX.....	22
1.0 Enquêtes menées par les universités et les collèges	22
2.0 Emploi	22
3.0 Revenu	24
4.0 Analyse selon les secteurs de programmes d'études offerts par les collèges	25
4.1 Introduction et méthodologie.....	25
4.2 Résultats nationaux	25
4.2.1 Emploi	25
4.2.2 Revenu	26
4.3 Analyse selon les régions.....	27
4.3.1 Canada atlantique	27
4.3.2 Québec.....	28
4.3.3 Ontario.....	29
4.3.4 L'ouest du Canada.....	30
ANNEXES TECHNIQUES	
Méthodologie de la méta-analyse	
Liste des universités et des collèges	
Questionnaire de l'enquête d'inventaire	
Classification des programmes collégiaux	

RÉSUMÉ

INTRODUCTION — OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a confié à l'entreprise Lang Research la tâche de mener une **Méta-analyse des enquêtes sur les diplômés du niveau postsecondaire**. Cette recherche a pour objectif d'examiner les principales variables financières se rapportant à l'éducation postsecondaire — les sources de financement, l'endettement, l'aide aux étudiants, l'emploi après l'obtention du diplôme et les salaires initiaux.

La technique de méta-analyse est fondée sur une méthode rigoureuse permettant l'identification de sources pertinentes de données de recherche, de collecte des données, de leur codification selon un barème commun et de leur analyse. Les méta-analyses du niveau universitaire et du niveau collégial ont été réalisées séparément. En tout, nous avons reçu des renseignements concernant les diplômés de 47 universités et de 106 collèges de toutes les régions du Canada.

OBSERVATIONS — DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Quel que soit le lieu où une personne a fréquenté l'université au Canada, les revenus d'emploi sont la plus importante source de financement ayant permis aux diplômés de payer leurs études. Près de neuf diplômés universitaires sur dix ont eu recours à un revenu d'emploi pour tout au moins assumer une partie de leurs dépenses relatives aux études. Beaucoup moins de diplômés ont utilisé des prêts (un diplômé sur deux) ou des bourses d'études (un sur quatre) pour financer leurs études universitaires.

Lors de l'obtention du diplôme, environ un diplômé universitaire sur deux de chaque région du pays termine avec une dette d'études. En moyenne, cette dette atteint un peu plus de 21 000 \$. Par contre, l'autre moitié des diplômés universitaires canadiens ont achevé leurs études sans s'endetter.

Il y a plus de chance qu'un étudiant soit endetté s'il a fréquenté une université offrant principalement des programmes de 1^{er} cycle comptant des effectifs étudiants plus faibles, ou s'il a fréquenté une université située dans une localité de petite taille. Si le pourcentage de l'endettement est plus élevé parmi ces diplômés, le montant de leur dette d'études universitaires a tendance à être inférieur à la moyenne nationale. Chez les diplômés endettés, les niveaux les plus élevés d'endettement se retrouvent parmi les anciens étudiants des universités de grande taille, situées dans les grands centres urbains et offrant des programmes menant à une profession libérale ou à un diplôme de deuxième ou de troisième cycle.

Les constatations de l'enquête de la méta-analyse concernant les bourses d'études et les prêts, de même que leur relation avec les niveaux d'endettement des étudiants, sont éclairantes et intéressantes. Ainsi, en ce qui concerne les bourses d'études, plus la proportion des boursiers dans un établissement augmente, plus la dette moyenne accumulée par ces mêmes étudiants diminue. Parmi les diplômés des universités dans lesquelles un pourcentage relativement faible d'étudiants inscrits reçoivent des prêts ou des bourses se retrouvent les niveaux d'endettement les plus élevés à l'obtention du diplôme. Inversement, les établissements dans lesquels un fort pourcentage d'étudiants reçoivent des prêts et des bourses sont directement associés aux plus faibles niveaux d'endettement étudiantin.

Si les niveaux de bourses d'études octroyées sont corrélatifs aux niveaux d'endettement, les taux de prêts étudiants semblent proportionnellement reliés au niveau du salaire obtenu après l'achèvement des études. C'est parmi les diplômés des universités présentant les plus faibles proportions d'étudiants

emprunteurs que se retrouvent les salaires initiaux moyens les plus élevés. À l’opposé, c’est chez les diplômés des établissements présentant les plus grands pourcentages d’étudiants ayant eu recours à un prêt que se trouvent les salaires initiaux les plus bas.

OBSERVATIONS — DIPLÔMÉS DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX

On note des différences importantes quant aux renseignements collectés auprès des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, comparativement aux renseignements collectés auprès des diplômés universitaires. Cela signifie que la méta-analyse des diplômés des établissements collégiaux diffère de celle des diplômés universitaires. Si les collèges (ou autres organismes provinciaux responsables des établissements collégiaux) soumettent périodiquement et fréquemment leurs diplômés à des enquêtes, les renseignements recueillis sont beaucoup plus restreints que les données collectées par les universités auprès de leurs propres diplômés. Règle générale, les collèges communautaires et les cégeps restreignent leurs enquêtes à la collecte des renseignements concernant le type d’emploi trouvé et le niveau de rémunération atteint.

Une proportion de 85 % des diplômés des établissements collégiaux des différentes régions du Canada travaillent à temps plein ou à temps partiel pendant la période suivant immédiatement ou de près l’obtention de leur diplôme. Ce chiffre comprend les emplois des diplômés issus des cégeps (collège d’enseignement général et professionnel) du Québec. Comparé au reste du Canada, un pourcentage relativement faible des diplômés issus du cégep ont trouvé un emploi : c’est que les cégeps préparent leurs étudiants à la fois pour le marché du travail et pour l’université.

Ce sont les collèges comptant le plus grand nombre d’étudiants inscrits qui présentent les niveaux d’emploi les plus élevés parmi leurs diplômés. De plus, les diplômés des programmes des sciences de la santé, d’informatique et des technologies de l’information, des métiers spécialisés et des communications montrent un taux d’emploi dépassant la moyenne nationale.

Ceux des diplômés récents du niveau collégial qui ont trouvé un emploi touchent en moyenne 27 300 \$ par année. Les salaires moyens de ces diplômés s’équivalent dans l’ouest du Canada, en Ontario et dans le Canada atlantique, mais ils sont un peu plus bas au Québec.

Ceux des diplômés des milieux collégiaux qui réussissent le mieux à trouver du travail gagnent également les salaires initiaux les plus élevés. Les diplômés en informatique et technologies de l’information, en génie et technologie, et en sciences de la santé gagnent davantage que ceux qui ont obtenu un diplôme provenant d’un autre programme collégial.

I - INTRODUCTION

1.0 - L'ARGENT EST-IL IMPORTANT?

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été créée en 1998 par le gouvernement du Canada et est dotée d'un fonds de 2,5 milliards de dollars afin de faciliter l'accès des étudiants aux études postsecondaires. Les bourses d'études versées grâce à ce fonds visent à permettre aux Canadiens et Canadiennes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires au fonctionnement d'une société et d'une économie en évolution. La Fondation est un organisme national autonome, dont le siège social est situé à Montréal (au Québec).

La Fondation a lancé un programme de recherche visant à parfaire notre connaissance de la situation de l'accès aux études postsecondaires. Ce programme d'envergure marque une première dans l'histoire canadienne en matière d'étude des enjeux concernant l'accès à l'éducation. Comme le mandat de la Fondation est d'améliorer l'accès aux études postsecondaires en accordant une aide financière aux étudiants dans le besoin, le programme de recherche s'est adapté à cette réalité. La question centrale du programme de recherche sera donc la suivante : L'argent est-il important?

Des études antérieures ont clairement démontré que le revenu familial et l'occupation des parents avaient une certaine influence sur la décision que prend un jeune d'entreprendre ou non des études postsecondaires, de même que sur le type d'études qu'il choisit de poursuivre. Par contre, il est moins évident de comprendre de quelles façons les programmes d'aide financière affectent le choix des jeunes. En somme, il n'existe pas de méthode fiable permettant de mesurer si oui ou non l'aide aux étudiants accroît l'accès aux études postsecondaires. L'hypothèse sur laquelle la Fondation se fonde — tout comme la totalité des programmes d'aide financière et des mesures fiscales — est que l'argent est véritablement un facteur important.

2.0 MÉTA-ANALYSE DES ENQUÊTES SUR LES DIPLÔMÉS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE

L'actuel projet de recherche **Méta-analyse des enquêtes sur les diplômés du niveau postsecondaire**, parrainé par la Fondation, traite spécialement de l'un des trois thèmes de recherche sur lequel le secrétariat de la Fondation compte concentrer ses efforts, soit l'*Accès des individus aux études postsecondaires*. Ce thème de recherche se subdivise à son tour en un certain nombre de sous-thèmes et de projets de recherche individuels. La méta-analyse des enquêtes sur les diplômés s'articule donc autour du sous-thème de l'endettement étudiant, c'est-à-dire des effets éventuels des obligations financières découlant des dettes d'études.

Ainsi, ce projet consiste à appliquer les techniques de la méta-analyse à un ensemble d'études portant sur les diplômés du niveau postsecondaire menées par différentes organisations du domaine de l'éducation. Ces études ont été réalisées principalement par les établissements d'enseignement postsecondaire eux-mêmes ou par les organismes provinciaux responsables des études avancées.

Nous voulons que notre démarche d'exploration de ces études soit la plus fouillée possible à l'échelle nationale. Les enquêtes ont été regroupées afin de fournir des estimations des principales variables financières : sources de financement, emploi, revenu, endettement et aide aux étudiants. Comme les données ont été collectées à partir des établissements, les caractéristiques de ceux-ci (par exemple la taille des effectifs étudiants, l'emplacement du campus et les programmes d'études) sont utilisées pour expliquer les relations possibles avec les variables financières majeures.

3.0 LA MÉTHODOLOGIE DE LA MÉTA-ANALYSE

La méta-analyse repose sur un ensemble de méthodes conçues pour cumuler et intégrer des résultats d'études indépendantes portant sur une série similaire de questions de recherche. À la différence des méthodes de recherche traditionnelle, la méta-analyse fait usage, comme points de données, de statistiques sommaires tirées de ces études particulières. En accumulant des résultats de plusieurs études, nous avons pu dresser un tableau précis rendant compte de la population des diplômés des collèges et des universités. Bien que les constatations de cette méta-analyse soit des moyennes de résultats regroupés, l'information originale a été collectée à partir de milliers de sondages et d'entretiens tenus auprès de diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire de partout au Canada.

La méthode générale permettant de réaliser une méta-analyse consiste à rassembler les résultats des différentes études selon un barème commun et à explorer statistiquement les relations entre les caractéristiques et les résultats des études. Bien que cette démarche semble relativement simple, la méta-analyse fait appel à une méthode de collecte des données qui est aussi rigoureuse que la recherche de première main.

- En vue de la sélection et de la collecte des études, les principes d'organisation et le cadre théorique doivent être traduits en un protocole écrit et détaillé.
- Il faut définir des critères d'admissibilité des études à inclure dans la recherche, ainsi qu'un plan de recherche exhaustif. Cette démarche est équivalente à l'élaboration d'un plan d'échantillonnage pour un sondage. Généralement, la méta-analyse nécessite un examen détaillé de la population entière des études en cours d'analyse.
- Afin de localiser les études publiées, les bases de données électroniques s'avèrent utiles. Néanmoins, il faut consacrer des efforts considérables à trouver les études pertinentes qui ne sont pas publiées.
- Chaque étude est codée conformément aux objectifs de la méta-analyse. La qualité des études est également mesurée. Afin de s'assurer de la fiabilité des résultats, on utilise des normes d'enregistrement des données et une formule d'évaluation uniformisée.
- Les résultats des études sont codés selon un format normalisé au moyen d'un barème commun permettant les comparaisons.
- On se sert de méthodes statistiques pour explorer les relations entre les caractéristiques et les résultats des études.

L'une des étapes les plus critiques de la réalisation d'une méta-analyse est, comme dans la recherche de première main, l'élaboration d'un plan détaillé qui décrira en détail la conduite du projet. C'est la rigueur de cette planification qui permettra d'améliorer la fiabilité et la stabilité des résultats regroupés.

La méta-analyse se subdivise en trois étapes de recherche.

- **L'étape 1** va de l'élaboration du protocole à l'inventaire des études portant sur les établissements d'enseignement postsecondaire.
- **L'étape 2** commence par la comparaison et la mise en contraste des méthodes d'enquête avec l'objectif final de la création d'une base de données de renseignements regroupés portant sur les diplômés du niveau postsecondaire. Cette étape exige beaucoup de codage.
- **L'étape 3** va de l'analyse statistique des données codées et regroupées jusqu'à la production d'un rapport final. Des moyennes pondérées par établissement sont utilisées pour produire des résultats nationaux et régionaux.

4.0 PARTICIPATION À L'ÉTUDE

La participation des établissements d'enseignement postsecondaire à ce projet de recherche parrainé par la Fondation a été élevée. Des 56 universités contactées par Lang Research, 47 nous ont fourni des données concernant le sujet de l'enquête. Sur les 137 établissements collégiaux figurant sur la liste originale, 119 nous ont communiqué des renseignements sur leurs diplômés.

Malgré ce haut niveau de participation, certains établissements ne nous ont pas communiqué la totalité des renseignements qui nous intéressaient. Par exemple, sur les 47 universités qui nous ont répondu, 34 seulement nous ont fourni des renseignements sur le niveau d'endettement de leurs étudiants. Sur les 119 collèges participants, 106 nous ont communiqué des renseignements financiers de ce type.

Les résultats venant des universités du Québec doivent être interprétés avec prudence dans l'ensemble du rapport. L'analyse des universités québécoises repose sur les renseignements fournis par seulement deux établissements. Même si l'un est une grande université urbaine tandis que l'autre un établissement non urbain de petite taille, il est probable que ces deux organisations ne soient pas parfaitement représentatives de toutes les universités de cette province.

Une forte proportion des cégeps du Québec nous ont fourni des renseignements sur leurs diplômés. Ce fort taux de participation des cégeps est important, car ces établissements représentent une proportion non négligeable des diplômés canadiens du secteur collégial.

II-LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

1.0 SOURCES DE FINANCEMENT

Les diplômés universitaires canadiens se sont servis de cinq sources de financement pour payer leurs études postsecondaires. Presque tous les diplômés ont travaillé pour contribuer à payer leurs études. Au deuxième rang viennent les prêts étudiants et les contributions de la famille : environ un diplômé sur deux a reçu un prêt étudiant ou de l'argent venant d'un membre de sa famille. Le troisième palier de sources de financement après le travail, les prêts personnels et les dons est constitué d'épargne personnelles et de bourses d'études.

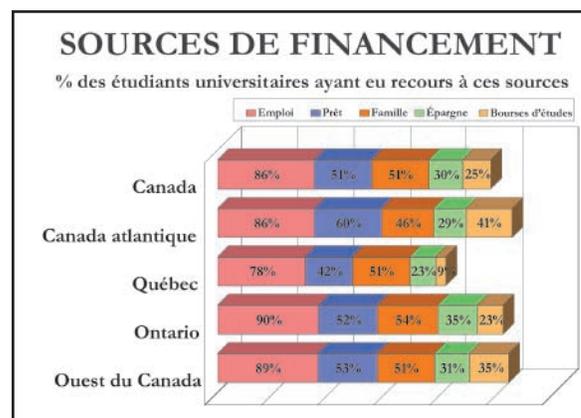
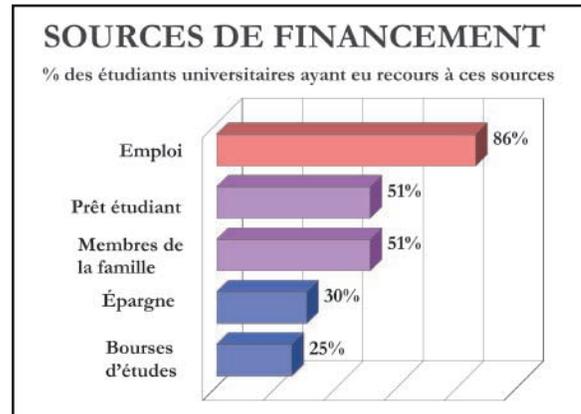
Les diplômés universitaires de l'ensemble du Canada ont eu recours à un emploi pendant l'été ou pendant l'année scolaire pour payer leurs dépenses d'études, et ce, plus que toute autre source de financement. Près de neuf diplômés universitaires sur dix (86 %) ont travaillé pour financer leurs études postsecondaires. La fréquence de cette source de financement est près de deux fois supérieure à toute autre source.

Quelle que soit la région où une personne a fréquenté une université, les revenus d'emploi sont la principale source de financement utilisée par les diplômés. La proportion d'étudiants travaillant pour payer leurs études diffère légèrement dans la mesure où l'établissement fréquenté se trouve en Ontario (90 %), dans l'ouest du Canada (89 %) ou dans le Canada atlantique (86 %).

La moitié des diplômés universitaires canadiens ont eu recours à des prêts étudiants (51 %) ou à des contributions des membres de leur famille (51 %) pour payer leurs études. Un peu plus de 51 % des diplômés de l'Ontario et de l'ouest du Canada ont contracté un prêt étudiant ou ont reçu de l'argent de leur famille. Ce n'est que dans le Canada atlantique que la proportion d'étudiants ayant recours à un prêt (60 %) a dépassé le recours aux dons versés par les membres de la famille (46 %).

Moins d'un diplômé sur trois a mis à contribution ses épargnes personnelles (30 %) ou des bourses d'études (25 %) pour payer ses dépenses universitaires. On dénote certaines variations régionales quant à l'utilisation de ces sources de financement. Les diplômés des universités ontariennes ont eu recours à l'épargne plus souvent (35 %), suivent les diplômés de l'ouest du Canada (31 %), du Canada atlantique (29 %) et du Québec (23 %). Quatre diplômés sur dix ayant fréquenté une université des provinces Atlantiques ont reçu une ou des bourses d'études (41 %), tout comme un diplômé sur trois dans l'ouest du Canada (35 %). Les diplômés des établissements ontariens (23 %) et, en particulier, des universités québécoises (9 %) ont bénéficié moins souvent des bourses d'études.

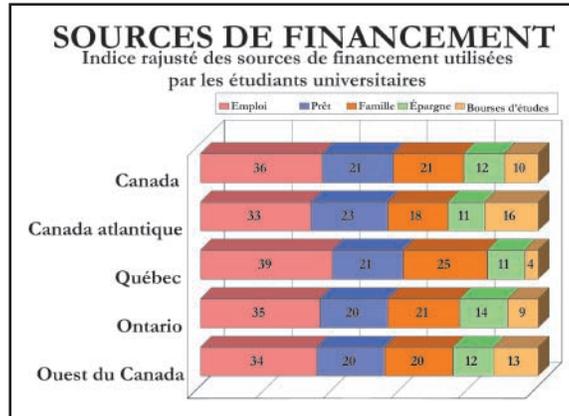
Bien que seulement deux universités québécoises aient participé à l'étude, l'analyse suggère que la



composition des sources de financement qui ont permis aux diplômés québécois de payer leurs études est différente de celle qu'on observe dans le reste du pays. L'emploi (78 %) est toujours la source de financement la plus importante, mais le pourcentage de diplômés qui ont travaillé pour payer leurs études est considérablement moins élevé que dans les autres régions. Les diplômés du Québec ont également utilisé moins souvent les prêts étudiants (41 %), leurs économies (23 %) ou les bourses d'études (9 %) pour couvrir les dépenses relatives à leurs études.

Nous avons utilisé un indice ajusté pour illustrer les résultats en tenant compte de la fréquence relative des différentes sources de financement utilisées par les diplômés.

Cet indice multiplie la fréquence de chaque source de financement par un facteur donné, de sorte que la somme des fréquences de toutes les sources égale 100. Ce sont les revenus d'emploi qui ont le plus souvent servi à payer les études postsecondaires. Les fréquences des prêts étudiants et des contributions des membres de la famille sont moins élevée que celle des revenus d'emploi, mais égales. Parmi les cinq sources de financement comparées dans cette analyse, ce sont les épargnes personnelles et les bourses d'études qui ont la fréquence la plus faible.



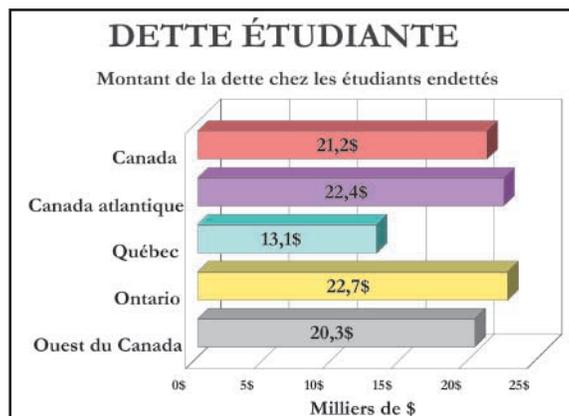
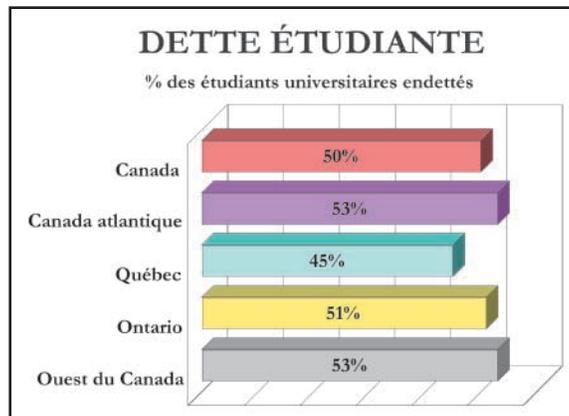
2.0 DETTE ÉTUDIANTE

2.1 Résultats nationaux

Un étudiant canadien sur deux est endetté à la fin de ses études universitaires, lorsqu'il reçoit son diplôme de 1^{er} cycle. Si 50 % des étudiants universitaires ont contracté une dette, on peut aussi dire que 50 % sont parvenus à obtenir leur diplôme universitaire sans s'endetter d'aucune façon.

On constate certaines différences entre les quatre régions du pays en ce qui concerne le pourcentage d'étudiants universitaires ayant contracté une dette (fréquence de la dette). Environ un étudiant sur deux dans le Canada atlantique (53 %), en Ontario (51 %) et dans l'ouest du Canada (53 %) sont endettés à la remise des diplômes. Par contre, seulement 45 % des diplômés universitaires du Québec se déclarent endettés à la suite de leurs études postsecondaires.

Parmi les étudiants universitaires endettés, le montant moyen emprunté s'élève à 21 200 \$. Comme les études fournissant des données sur la dette étudiante ont été réalisées durant la période allant de 1994 à 2001 (le plus grand nombre



d'universités nous fournissant des renseignements sur les diplômés de 2000, puis sur ceux de 1996), nous avons ajusté les montants des dettes en dollars indexés de 2001.

Dans les trois régions du Canada, à l'exception du Québec, le niveau de la dette des étudiants endettés dépasse les 20 000 \$. C'est au Québec que le montant de la dette moyenne est le plus faible (13 100 \$), puis dans l'ouest du Canada (20 300 \$). Les diplômés des universités situées dans les provinces Atlantiques (dette moyenne de 22 400 \$) et en Ontario (22 700 \$) dépassent la moyenne nationale à l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle.

2.2 Explication des tendances concernant la dette étudiante

Une démarche intuitive nous inciterait à penser qu'il y a une relation entre le pourcentage d'étudiants universitaires qui sont endettés et le montant de cette dette. Par exemple, on pourrait avancer que des frais et des dépenses de subsistance élevés vont influencer à la hausse le pourcentage d'étudiants endettés et le montant de la dette. Inversement, si les dépenses d'études sont inférieures, on observera une plus faible proportion d'étudiants ayant une dette, et ces étudiants assumeront une dette plus faible. Ainsi, cette hypothèse supposerait que les revenus permettant de régler les dépenses relatives aux études sont relativement constants entre les différentes universités, tandis que les coûts peuvent varier.

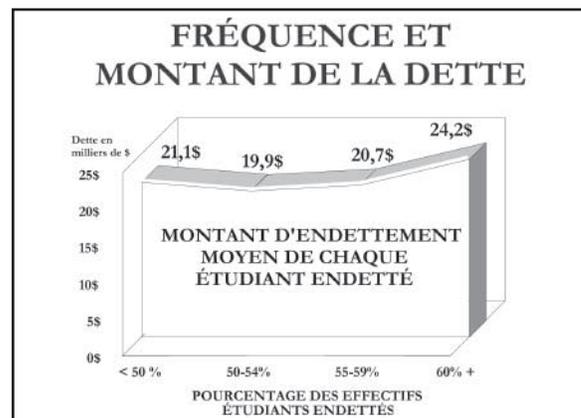
Les résultats de la méta-analyse indiquent que la relation entre la fréquence de la dette et le montant de la dette accumulée par les diplômés universitaires n'est pas linéaire. Les étudiants universitaires qui ont fréquenté un établissement dans lequel 60 % ou plus des effectifs se sont endettés assument les dettes les plus élevées (moyenne de 24 200 \$). Les diplômés qui ont fréquenté une université dans laquelle moins de la moitié des effectifs ont contracté une dette (la fréquence la plus faible) déclarent un endettement équivalant à la moyenne nationale (21 100 \$). Par contre, les étudiants qui ont fréquenté des établissements dans lesquels la fréquence de la dette se situe entre 50 % et 60 % des diplômés déclarent l'endettement moyen le plus faible (entre 19 900 \$ et 20 700 \$).

Selon les résultats de la méta-analyse, la relation entre la fréquence de la dette étudiante et le montant de la dette suit une trajectoire curvilinéaire. Le montant de la dette est plus élevé aux extrémités inférieures et supérieures de la fréquence de la dette, et il est inférieur aux niveaux intermédiaires.

2.3 Caractéristiques des universités

La méta-analyse nous permet d'examiner trois caractéristiques des universités en relation avec la fréquence de la dette et le montant de celle-ci. Ces caractéristiques sont :

- le *type d'université*, selon la classification du magazine Maclean's : les universités offrant des programmes de médecine / de doctorat, les universités offrant des programmes généraux et les universités offrant des programmes de 1^{er} cycle;
- la *taille de l'université* selon les effectifs étudiants;
- la *taille de la communauté* dans laquelle l'université est située.



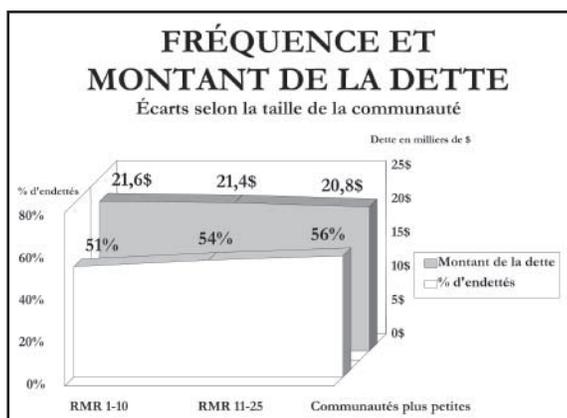
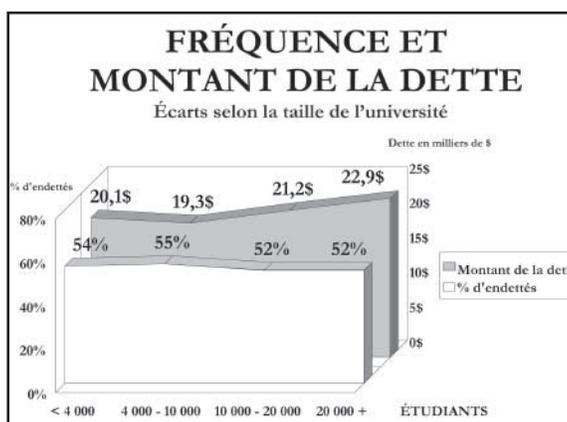
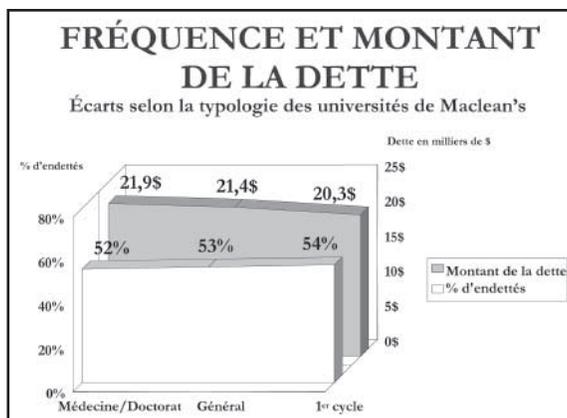
En réalité, il existe des chevauchements considérables entre les trois méthodes de caractérisation des universités. Par exemple, les universités offrant des programmes médicaux et de doctorat, et les universités offrant des programmes généraux sont généralement de grande taille et situées dans les grands centres urbains.

En général, ces trois caractéristiques des universités n'occasionnent que des écarts relativement étroits, tant pour le pourcentage des diplômés endettés que pour le montant de la dette. On note toutefois certaines corrélations faibles, lesquelles sont décrites dans les lignes suivantes.

On observe seulement de faibles écarts quant au pourcentage des étudiants ayant contracté une dette selon le type d'université qu'ils ont fréquentée. Les diplômés d'une université de 1^{er} cycle (54 %) ont contracté une dette un peu plus fréquemment que ceux des universités offrant des programmes généraux (53 %) ou des programmes de médecine ou de doctorat (52 %). Les diplômés des universités offrant des programmes de médecine ou de doctorat accusent une dette moyenne plus élevée (21 900 \$) que ceux qui ont étudié dans un établissement offrant des programmes généraux (21 400 \$) ou des programmes de 1^{er} cycle (20 300 \$).

La classification de *Maclean's* rend indirectement compte de la taille des effectifs étudiants (les universités offrant des programmes de médecine ou de doctorat et des programmes généraux ont tendance à être les plus importantes selon la taille), mais la relation directe entre la taille de l'université et la dette peut également être examinée dans le cadre de la méta-analyse. Les établissements de petite taille (moins de 4 000 étudiants) et de taille moyenne (de 4 000 à 10 000 étudiants) présentent la plus forte fréquence de dette étudiante (54 % et 55 % respectivement), mais ce résultat s'accompagne des niveaux d'endettement les plus faibles (20 100 \$ et 19 300 \$). Si, dans les universités de grande taille, on observe une fréquence de la dette inférieure parmi les diplômés (52 % chez les universités comptant de 10 000 à 20 000 étudiants, 52 % chez les universités les plus grandes), la dette contractée par ces étudiants est plus élevée (21 200 \$ et 22 900 \$ respectivement).

La taille de la communauté dans laquelle l'université est située influence à la fois la fréquence de la dette étudiante et le montant de celle-ci. La sagesse populaire, qui suggère que le coût de la vie pour les étudiants sera plus élevé dans les grands centres urbains, ce qui contribue à l'endettement étudiant, n'est que partiellement confirmée par notre analyse. En fait, les étudiants qui ont fréquenté une université située dans les dix



plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) ont moins souvent contracté une dette (51 %) que ceux qui ont étudié dans un établissement situé dans une RMR se classant du 11^e au 25^e rang (54 %) ou même dans des communautés plus petites (56 %). Par contre, le montant de la dette accumulée par les diplômés dans les RMR les plus grandes (21 600 \$) est supérieur à celui accumulé par les diplômés qui ont fréquenté une université dans une RMR plus petite (21 400 \$) ou dans une communauté de moindre importance (20 800 \$).

2.4 Composantes financières de la dette étudiante

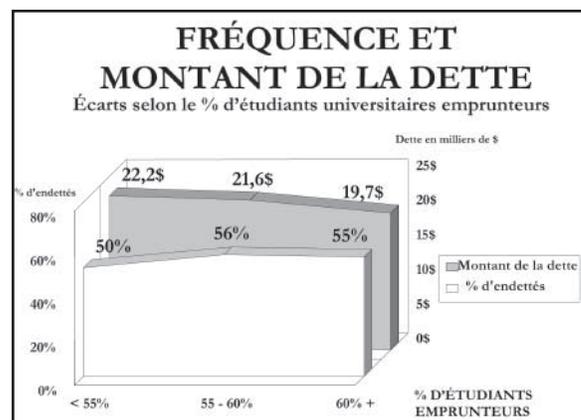
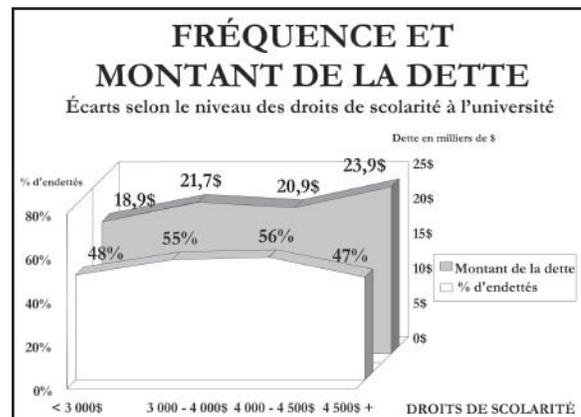
Dans les lignes qui suivent, nous examinons comment différents aspects se rapportant à la situation financière et aux sources de financement sont liés à la fréquence de la dette et au montant de celle-ci. Finalement, nous étudierons l'incidence des bourses d'études et des prêts sur le niveau d'endettement des étudiants.

Les droits de scolarité sont l'une des principales dépenses relatives aux études que les étudiants doivent assumer, de sorte que l'on s'attendrait à ce qu'ils soient responsables d'une part importante de l'endettement étudiant. Ainsi, on pourrait croire qu'au fur et à mesure que le niveau des droits de scolarité augmente, la fréquence de la dette étudiante s'accroît également.

Dans les établissements dont les droits de scolarité annuels sont inférieurs à 3 000 \$, 48 % des étudiants sont endettés. Lorsque ces droits se situent entre 3 000 \$ et 4 000 \$, la proportion d'étudiants ayant contracté une dette s'élève à 55 %. Si les droits de scolarité vont de 4 000 \$ à 4 500 \$, la proportion d'endettés atteint 56 %. Toutefois, dans les établissements percevant les droits de scolarité les plus élevés, le pourcentage d'étudiants ayant contracté une dette passe sous la barre des 50 % (seulement 47 %).

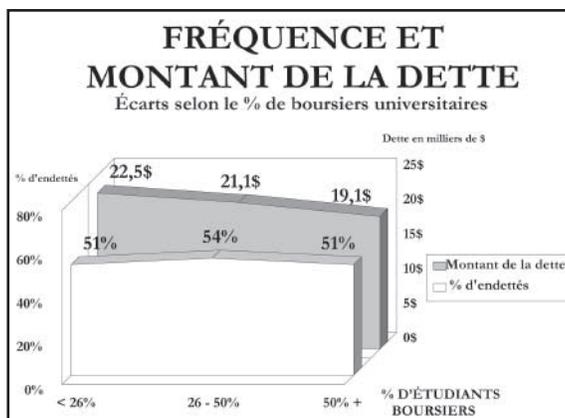
En ce qui concerne le montant de la dette, dans le cas où les droits de scolarité exigés sont de 3 000 \$ ou moins, la dette accumulée est inférieure (18 900 \$) à ce que l'on observe pour les autres niveaux de droits de scolarité. La dette s'élève à 21 700 \$ pour les établissements dont les droits de scolarité vont de 3 000 \$ à 4 000 \$ et fléchit ensuite à 20 900 \$ dans la fourchette supérieure suivante des droits de scolarité. Dans les établissements percevant les droits de scolarité les plus élevés, même si la fréquence de la dette est bien en deçà de la moyenne nationale, les diplômés assument les montants d'endettement les plus élevés (23 900 \$).

Comme on pouvait s'y attendre, au fur et à mesure que le pourcentage des diplômés universitaires ayant contracté un prêt augmente, la proportion devant supporter une dette augmente également. Toutefois, il est intéressant de constater que la correspondance n'est pas univoque entre le pourcentage d'emprunteurs et le pourcentage d'endettés. Le pourcentage d'étudiants qui ont eu recours à des prêts est plus grand que celui d'étudiants qui se retrouvent avec une dette. Toutefois, le montant de la dette assumée par les étudiants dans un établissement donné est

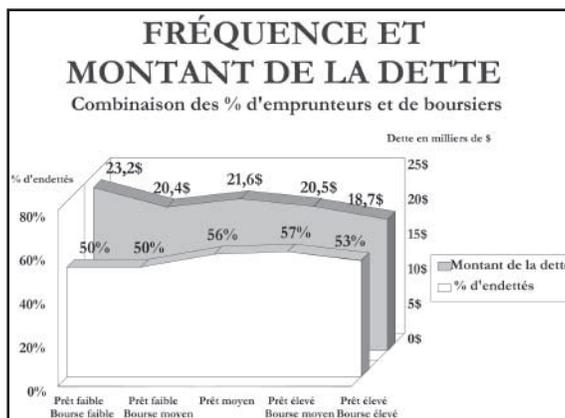


inversement proportionnel au pourcentage ayant contracté un prêt. Cela signifie que les universités qui ont les plus faibles pourcentages d'étudiants ayant emprunté accusent la plus forte moyenne d'endettement (chez ceux qui se sont endettés), tandis que, dans les établissements où le recours aux prêts a été plus fréquent, on note un endettement étudiant plus faible.

À la différence du recours au prêt, les résultats de la méta-analyse indiquent que les bourses d'études influencent à la baisse l'endettement étudiant. Lorsque le pourcentage d'étudiants ayant reçu une bourse d'études augmente, le montant de la dette étudiante fléchit, tandis que la fréquence de la dette demeure relativement constante. Les écoles où 25 % ou moins des étudiants ont reçu une bourse d'études présentent les niveaux d'endettement étudiant les plus élevés (22 500 \$). Les universités où la moitié ou plus des effectifs ont obtenu une bourse d'études présentent les niveaux d'endettement les plus faibles (19 100 \$).



Le graphique ci-contre illustre comment la combinaison des prêts et des bourses d'études influence la fréquence de l'endettement et le montant de la dette étudiante. Les diplômés des universités dans lesquelles une proportion relativement faible d'étudiants reçoivent des bourses d'études et où un pourcentage relativement faible d'étudiants bénéficient d'un prêt sont relativement désavantagés parce que leur endettement moyen est élevé (23 200 \$). Inversement, les diplômés des établissements avec de forts pourcentages d'étudiants recevant des bourses d'études et des prêts assument la dette moyenne la plus faible. (18 700 \$). Les extrémités du continuum prêts et bourses d'études sont relativement claires.



Les combinaisons restantes de proportion intermédiaire d'étudiants ayant reçu des bourses avec différents pourcentages d'emprunteurs sont associées aux variables d'endettement de façon moins concluante. Si la proportion des étudiants ayant contracté un prêt est relativement faible, alors que les boursiers atteignent une proportion intermédiaire, l'endettement étudiant moyen fléchit pour s'établir à 20 400 \$. Si la proportion d'étudiants emprunteurs est élevée tandis que celle des boursiers est moyenne, la fréquence de la dette s'accroît pour atteindre 57 %, alors que l'endettement moyen diminue pour s'établir à 20 500 \$. Si la proportion d'étudiants emprunteurs est intermédiaire, et ce, quel que soit le pourcentage de boursiers, la fréquence de la dette étudiante augmente pour atteindre 56 %, alors que la dette moyenne s'accroît également, jusqu'à 21 600 \$.

3.0 EMPLOI ET REVENU DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

3.1 Introduction

Dans la première section de ce rapport de méta-analyse des enquêtes sur les diplômés universitaires, nous avons principalement traité des questions qui concernent l'endettement des étudiants pendant leurs études. Nous nous sommes spécialement employés à comprendre comment la dette est liée à l'accès aux bourses d'études et aux prêts étudiants.

Dans la deuxième section de la présente analyse, nous allons examiner ce qui arrive aux diplômés une fois qu'ils ont quitté l'université. Nous allons nous attarder à deux éléments de la situation postuniversitaire : l'occupation professionnelle et, le cas échéant, le montant de la rémunération qui y est associée. Ces aspects seront étudiés en fonction de l'année suivant l'obtention du diplôme. En particulier, nous mettrons en relief comment les finances des étudiants se rapportent à l'emploi et au salaire initial de ceux-ci une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme.

3.2 Emploi des diplômés universitaires

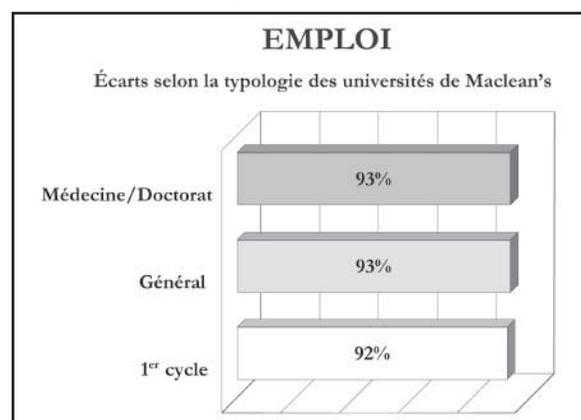
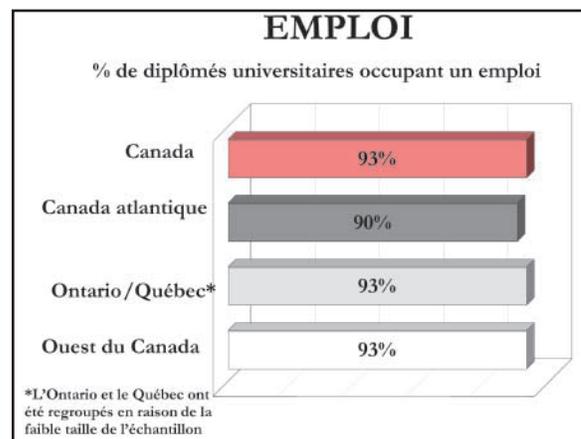
Plus de neuf diplômés sur dix (93 %) occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel pendant l'année suivant l'obtention de leur diplôme. Parmi les diplômés qui n'ont pas d'emploi, on trouve ceux qui poursuivent leurs études pour obtenir un deuxième diplôme universitaire ou qui fréquentent un autre établissement d'enseignement, ceux qui ne sont pas à la recherche active d'un emploi et ceux qui sont au chômage ou ont été mis à pied.

Une proportion de 93 % des diplômés universitaires de l'ouest du Canada et des provinces regroupées de l'Ontario et du Québec occupent actuellement un emploi. Le taux d'emploi des

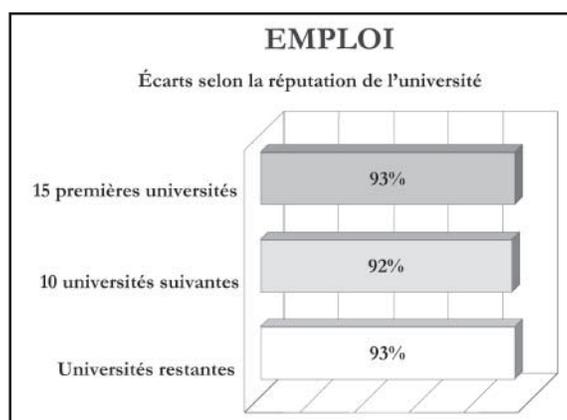
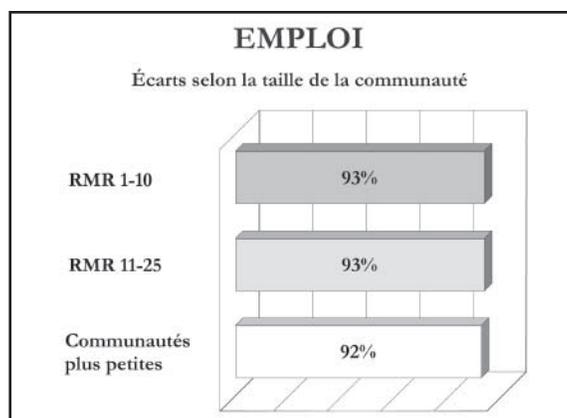
diplômés qui ont fréquenté l'université dans les provinces de l'Atlantique est légèrement inférieur (90 %) au niveau d'emploi dans le reste du Canada. Toutefois, on ne peut considérer cet écart comme significatif.

On n'observe pratiquement aucune différence quant au taux d'emploi des diplômés selon les différentes caractéristiques des établissements universitaires. Les méthodes de classification que nous avons retenues sont la typologie des universités proposée par le magazine *Maclean's*, la taille de la communauté où les établissements sont situés et le classement de *Maclean's*, effectué selon la réputation des universités.

- La typologie du *Maclean's* ne produit que de légères différences quant au taux d'emploi des diplômés des diverses universités. Plus de 90 % des diplômés de chacune des trois catégories d'universités (programmes de médecine/doctorat, programmes généraux et programmes de 1^{er} cycle) ont un travail.



- Plus de neuf diplômés sur dix occupent un emploi, qu'ils aient fréquenté une université située dans les 10 premières RMR selon la taille, dans les 11 à 25 RMR suivantes ou dans une localité plus petite.
- On note très peu d'écart quant au taux d'emploi des diplômés selon la réputation des universités qu'ils ont fréquentées, d'après le classement établi par *Maclean's*. Quatre-vingt-treize pour cent des diplômés des quinze premières universités selon ce classement occupent un emploi, comparativement à 92 % des diplômés des établissements suivants et à 93 % des finissants des universités moins réputées.



3.3 Revenu des diplômés universitaires

3.3.1 Redressements effectués sur les données sur le revenu

L'utilisation des données sur le revenu a engendré plusieurs problèmes importants dans le cadre de la présente méta-analyse. Le premier concerne l'année dans laquelle les données sur le revenu ont été collectées. Le deuxième a trait au fait que ces données n'ont pas toutes été recueillies au même moment, certaines ayant été recueillies quelques semaines après l'obtention du diplôme, d'autres quelques mois plus tard. Ces deux problèmes se rapportent à la conception d'un étalon commun pour mesurer les salaires initiaux des diplômés universitaires.

3.3.2 Estimation des salaires initiaux

Si la période de temps séparant l'obtention du diplôme et la collecte des données sur le revenu est relativement courte (jusqu'à un an), cela signifie que nous recueillons essentiellement des renseignements sur les salaires initiaux. L'évaluation des revenus après une période plus longue (toujours par rapport au moment d'obtention du diplôme) se trouverait influencée par des facteurs comme la mobilité, les promotions, les changements d'emplois, les hausses salariales fondées sur le mérite, les changements d'emplois et les hausses attribuables à l'inflation ou au coût de la vie.

Pour les besoins de notre méta-analyse des revenus, les salaires initiaux sont importants parce qu'ils correspondent à la période pendant laquelle le niveau d'endettement est le plus élevé pour les finissants. On pourra ainsi examiner si les facteurs d'endettement (fréquence et montant de la dette) sont liés d'une façon ou d'une autre au salaire initial d'une personne. Le premier poste occupé par une personne à son entrée sur le marché du travail, son revenu initial et la dette qu'elle a accumulée sont des facteurs pouvant influencer sa mobilité ascendante ultérieure.

Nous avons utilisé un modèle relativement simple pour estimer les salaires initiaux. Ce modèle se fonde sur la période de temps qui s'écoule entre l'obtention du diplôme et le moment où le salaire a été déclaré dans le cadre d'un sondage auprès des diplômés. On calcule ensuite un salaire initial hypothétique. Toutefois, ce modèle simple ne tient pas compte de facteurs comme le type d'emploi, le secteur économique, la région et l'inflation. Nous assumons que les augmentations salariales se produisent plus rapidement au début de la carrière d'une personne pour ne suivre ensuite que les hausses du coût de la vie. Nous avons donc supposé qu'après un an, une personne obtient une hausse de salaire de 4 %, puis de 3 % et, par la suite, de 2 %. À partir de ce point, les hausses de salaire équivalraient à 2 %.

3.3.3 Années de collecte des données

Comme dans le cas de notre analyse de la dette, dans le cadre de laquelle nous avons redressé le montant de la dette en dollars de 2001, nous avons appliqué un redressement similaire pour les revenus. De cette manière, en tenant compte du coût de la vie, nous avons créé une mesure des revenus en dollars de 2001.

3.3.4 Niveaux de revenu à l'échelle nationale et écarts régionaux

Le salaire initial moyen des diplômés universitaires canadiens est de 31 000 \$ en dollars de 2001. Le montant du revenu a été redressé selon la période qui s'est écoulée entre le moment d'obtention du diplôme et la collecte des données sur le salaire, de même qu'en fonction de l'année au cours de laquelle les renseignements ont été recueillis.

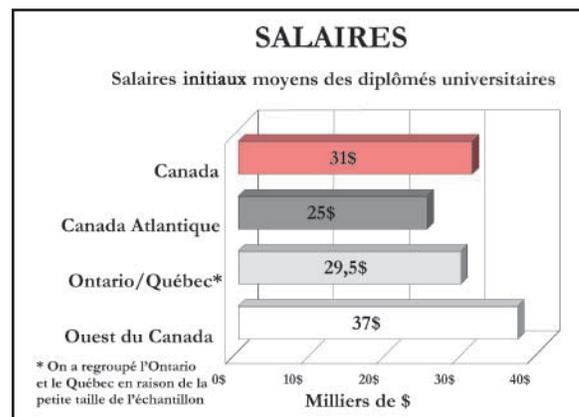
On observe des écarts quant aux salaires initiaux moyens des diplômés universitaires selon la région du pays. Ainsi, ce sont les diplômés des universités de l'ouest du Canada qui touchent les salaires initiaux les plus élevés (37 000 \$), suivis

en cela par les diplômés des universités de l'Ontario et du Québec (29 500 \$). Quant aux diplômés des provinces de l'Atlantique, leur salaire initial s'élève à 25 000 \$, soit 6 000 \$ de moins que la moyenne nationale et 12 000 \$ de moins que les salaires des diplômés de l'ouest du Canada.

Il est probable que l'analyse des données sur les revenus des diplômés que nous présentons ci-après reflétera ces écarts régionaux. Par exemple, les revenus inférieurs des diplômés des petits établissements ou de ceux situés dans de petites communautés peuvent être attribuables au fait que ces universités se trouvent plus fréquemment dans les provinces Atlantiques.

3.3.5 Caractéristiques des universités

Les salaires initiaux des diplômés universitaires varient selon l'emplacement et le type de l'université qu'une personne a fréquentée. Comme ces facteurs sont interreliés, on s'attendrait à ce que l'analyse démontre que les diplômés des établissements prestigieux, de grande taille et situés dans les grandes agglomérations du Canada bénéficient des revenus les plus élevés.

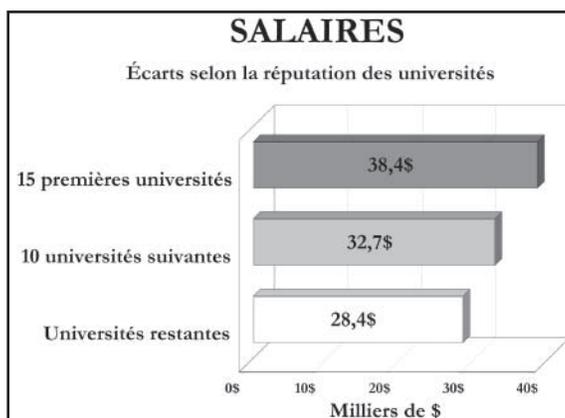
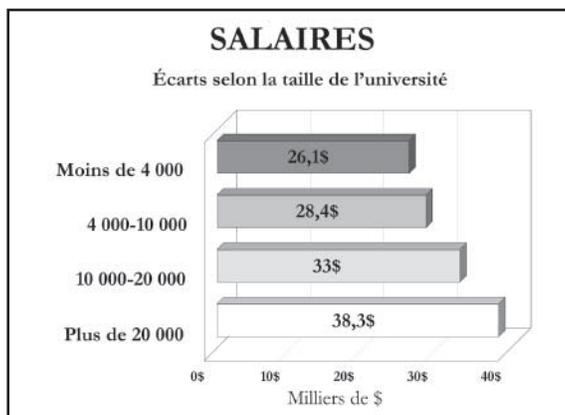
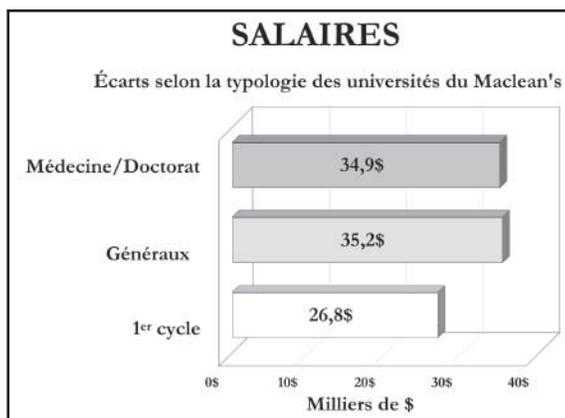
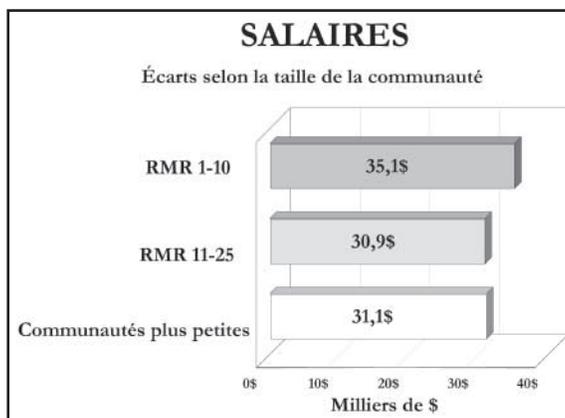


Les diplômés des universités situées dans les dix plus importantes régions métropolitaines de recensement (RMR), c'est-à-dire les centres urbains les plus importants du Canada, gagnent le salaire moyen le plus élevé (35 100 \$). Les salaires des diplômés de la catégorie suivante d'agglomérations (30 900 \$ pour les diplômés des universités situées dans les RMR réparties entre les 11^e et 25^e rangs) ou des communautés plus petites (31 100 \$) sont semblables.

Si l'on tient compte de la typologie des universités proposée par le magazine *Maclean's*, on observe deux niveaux de revenu. Les diplômés des universités offrant des programmes de médecine ou de doctorat, ou des programmes généraux touchent les salaires les plus élevés (34 900 \$ et 35 200 \$ respectivement), lorsqu'on compare ceux-ci aux salaires des diplômés (26 800 \$) qui ont fréquenté un établissement offrant des programmes de 1^{er} cycle.

On note des écarts quant aux salaires initiaux des diplômés selon la taille de l'université où ils ont suivi leurs cours. Les finissants des universités les plus petites gagnent le salaire moyen le plus bas (26 100 \$), les salaires augmentant avec la taille des universités. Les diplômés des universités comptant plus de 20 000 étudiants touchent les revenus les plus élevés (38 300 \$). Ces résultats peuvent découler du fait que les universités les plus grandes se trouvent dans les principales agglomérations du pays et que les résidents des grands centres urbains jouissent généralement de salaires élevés (pour autant que les diplômés demeurent dans la communauté où ils ont étudié ou dans une communauté de taille semblable).

On observe également que les salaires initiaux sont liés au classement des universités proposé par le *Maclean's*, qui les classe selon leur réputation. Les diplômés des 15 premières universités de ce classement bénéficient de la rémunération initiale la plus élevée (38 400 \$). Le salaire initial moyen des diplômés des dix établissements suivants fléchit de plus de 5 000 \$ pour s'établir à 32 700 \$. Les diplômés des établissements qui se situent, dans ce classement, en deçà du 25^e rang touchent les salaires initiaux les plus faibles (28 400 \$).



3.3.6 Finances des étudiants et salaires initiaux

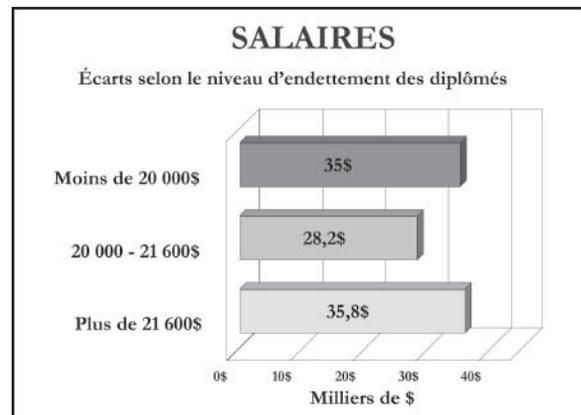
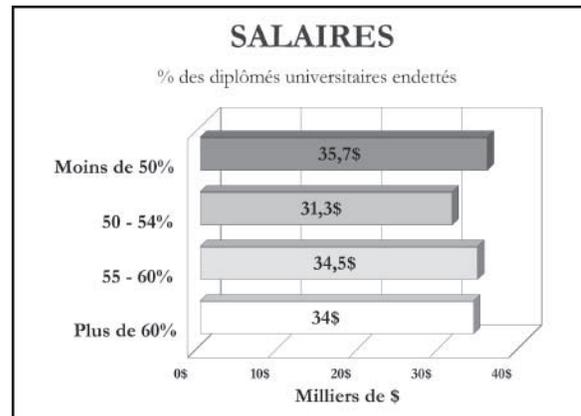
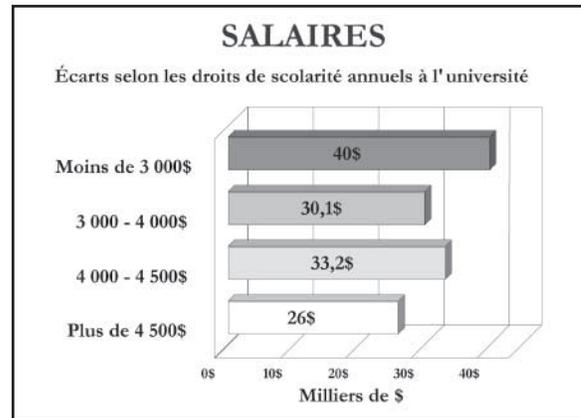
Nous avons vu précédemment que le montant de la dette qu'une personne doit assumer à la fin de ses études universitaires dépend des aspects financiers relatifs à ses études et des sources de financement dont elle a bénéficié. Nous examinerons ci-après comment ces facteurs financiers influencent les salaires initiaux des diplômés universitaires.

On observe une relation entre le montant des droits de scolarité qu'un étudiant doit payer et le salaire initial qu'il obtient après ses études. Les étudiants qui ont eu l'avantage de payer les droits de scolarité les plus faibles (moins de 3 000 \$ par année) gagnent les salaires initiaux les plus élevés (40 000 \$ en moyenne). À l'autre extrémité, les étudiants ayant payé les droits de scolarité les plus élevés (4 500 \$ ou plus par année) touchent, au début de leur carrière, les salaires initiaux les plus faibles (26 000 \$). Les étudiants ayant payé des droits de scolarité se situant entre ces deux pôles

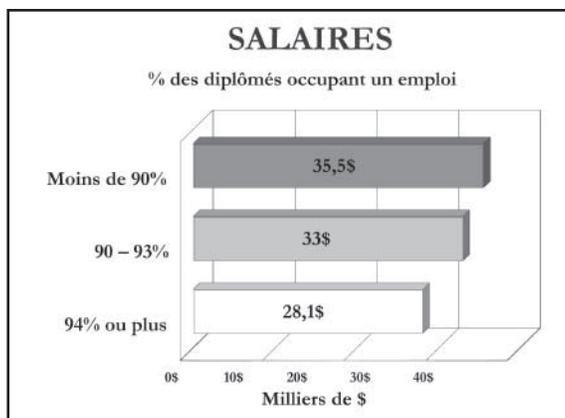
ont tendance à gagner des salaires initiaux compris entre ces extrémités. Ces résultats peuvent découler du fait que les étudiants des provinces de l'Atlantique payent les droits de scolarité les plus élevés, alors que beaucoup d'entre eux occupent un emploi dans la région offrant les salaires les plus faibles.

On pourrait supposer qu'une relation comme celle que nous venons d'observer entre les droits de scolarité et les revenus peut également exister selon l'endettement étudiant, puisque les droits de scolarité comptent pour une bonne part des dépenses d'études. Or la méta-analyse indique qu'il y a très peu d'écart entre le pourcentage de diplômés endettés et leur salaire initial. Les diplômés des universités dont moins de la moitié des finissants étaient endettés déclarent une rémunération initiale moyenne de 35 700 \$. Les diplômés des établissements où 60 % ou plus des finissants avaient des dettes touchent un salaire initial de 34 000 \$.

S'il n'y n'a pas de lien entre la fréquence de la dette et le salaire initial, le montant de cette dette, lui, est lié au revenu, mais pas de façon continue. Dans les établissements où les niveaux d'endettement sont à la fois les plus faibles et les plus élevés chez les étudiants endettés, les diplômés déclarent les salaires les plus élevés (35 000 \$ et 35 800 \$ respectivement). Dans le cas où la dette se trouve à un niveau moyen, les salaires initiaux sont plus faibles (28 200 \$). Ces résultats mériteraient que l'on tienne compte de l'incidence de la région, du programme d'études et du coût de la vie, de même que d'un certain nombre d'autres facteurs importants.



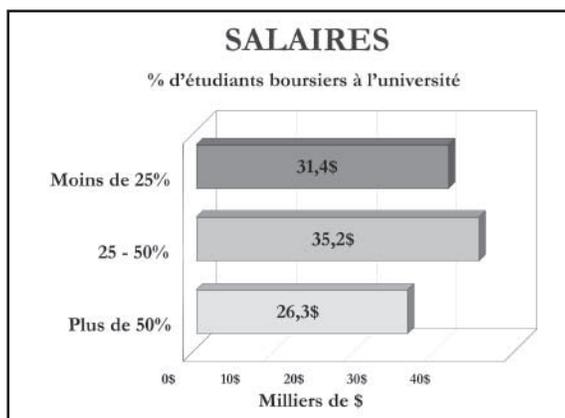
Enfin, les diplômés des universités affichant le plus fort pourcentage de finissants ayant trouvé un emploi ne bénéficient pas nécessairement des meilleurs salaires. Ainsi, les diplômés des établissements où au moins 94 % des finissants occupent un emploi touchent un salaire initial moyen de 28 100 \$. Par contre, dans le cas des établissements où 90 à 93 % des finissants se trouvent immédiatement un travail, les salaires initiaux moyens sont de 33 000 \$. Les diplômés des universités où le taux de placement des finissants est inférieur à 90 % déclarent un salaire initial moyen encore plus élevé (35 500 \$). Ces écarts peuvent tenir à des différences régionales touchant l'emploi et les salaires.



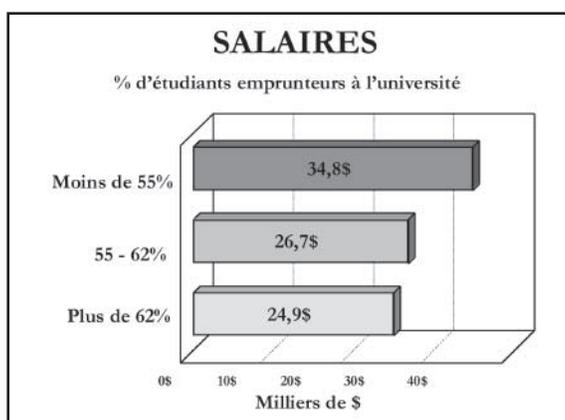
3.3.7 Bourses d'études, prêts, et salaires initiaux

Nous avons vu précédemment que les bourses d'études présentaient une corrélation plus marquée avec le niveau d'endettement que les prêts. En effet, plus le pourcentage d'étudiants d'une université recevant des bourses d'études est élevé, plus la dette étudiante moyenne diminue. Selon notre analyse, ce sont les prêts qui présentent une plus forte corrélation avec les revenus, comparativement aux bourses d'études. Les diplômés qui ont fréquenté une université dans laquelle le pourcentage des étudiants ayant eu recours à un prêt est moins élevé déclarent les salaires initiaux les plus élevés.

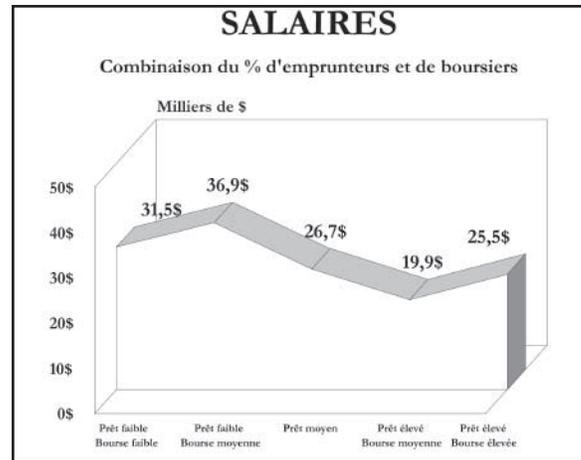
La relation entre le pourcentage des étudiants ayant obtenu des bourses d'études et le salaire initial de ceux-ci n'est pas linéaire. Les diplômés des établissements où 25 à 50 % des étudiants ont obtenu des bourses reçoivent la rémunération la plus élevée (35 200 \$). Lorsque les pourcentages de boursiers sont supérieurs ou inférieurs à ces valeurs, les salaires initiaux déclarés sont moins élevés (26 300 \$ et 31 400 \$ respectivement). Encore une fois, la variable régionale peut expliquer ces écarts puisqu'on trouve dans les universités du Canada atlantique un plus fort pourcentage de boursiers, alors que les salaires dans cette région sont plus faibles qu'ailleurs au Canada.



La corrélation entre les prêts et les salaires initiaux est plus évidente. Les diplômés des universités présentant les proportions les plus faibles d'étudiants ayant dû contracter un prêt déclarent les salaires initiaux moyens les plus élevés (34 800 \$ dans les établissements où moins de 55 % des étudiants ont empruntés). Les diplômés des universités où plus de 60 % des étudiants ont contracté un prêt gagnent les salaires initiaux les plus faibles (24 900 \$).



L'analyse permettant de combiner différents niveaux de prêts et de bourses d'études illustre comment ces deux sources de financement interagissent. Les diplômés des universités où l'on trouve une proportion relativement faible d'étudiants ayant emprunté touchent les salaires initiaux les plus élevés. Par rapport à ce niveau d'emprunteurs, les salaires initiaux des diplômés sont plus élevés si l'établissement qu'ils ont fréquenté comptait un bon nombre de boursiers (36 900 \$ pour un niveau moyen de boursiers, 31 500 \$ pour un faible niveau de boursiers). Par contre, les diplômés des établissements où un fort pourcentage d'étudiants ont contracté un prêt déclarent les salaires initiaux les plus faibles. Pourtant, même dans ce cas, si le pourcentage des boursiers est élevé, les salaires initiaux des diplômés seront plus élevés (25 500 \$) que si ce pourcentage est moyen (19 900 \$).



III - LES DIPLÔMÉS DES ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAUX

1.0 ENQUÊTES MENÉES PAR LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES

On constate des différences importantes quant à la fréquence des enquêtes que mènent les universités et les collèges auprès de leurs diplômés, et quant au niveau de détail des renseignements qu'ils recueillent. Les universités collectent généralement des renseignements plus détaillés auprès de leurs diplômés, mais moins fréquemment que ne le font les collèges. De plus, si le guide annuel produit par le magazine *Maclean's* sur l'éducation postsecondaire fournit des renseignements tant sur les universités que sur les collèges communautaires, l'information sur les universités est plus complète. Ces renseignements peuvent donc servir à expliquer les conditions financières dans lesquelles se trouvent les diplômés universitaires.

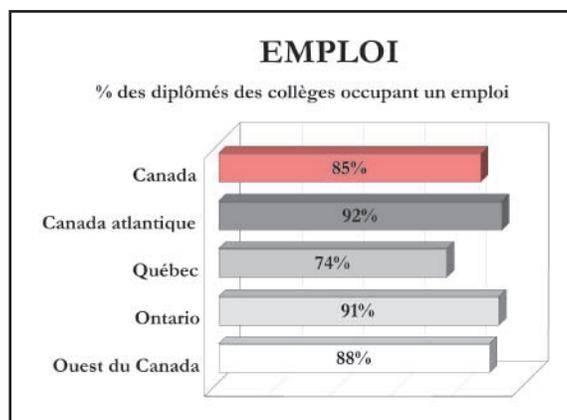
Dans un certain nombre de provinces, c'est le gouvernement provincial ou l'organisme responsable des études postsecondaires qui recueille auprès des diplômés des établissements collégiaux les renseignements sur l'emploi, et ce, sur une base annuelle et standard. Les provinces utilisent généralement ces renseignements pour contrôler le rendement de chacun des collèges et des programmes d'études particuliers par rapport aux besoins du marché du travail. Les indicateurs de rendement les plus courants à cet égard sont le taux d'emploi et le niveau des salaires. Dans certains cas, les résultats des indicateurs de rendement sont liés au financement des collèges. Malgré le fait que la plupart des collèges limitent leurs enquêtes à ces indicateurs clés du rendement, certains établissements recueillent des renseignements comparables à ceux qui sont collectés par les universités.

2.0 EMPLOI

Plus de huit Canadiens sur dix ayant obtenu un diplôme d'un établissement collégial occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme (85 %). Cela signifie donc que 15 % des diplômés n'ont pas d'emploi.

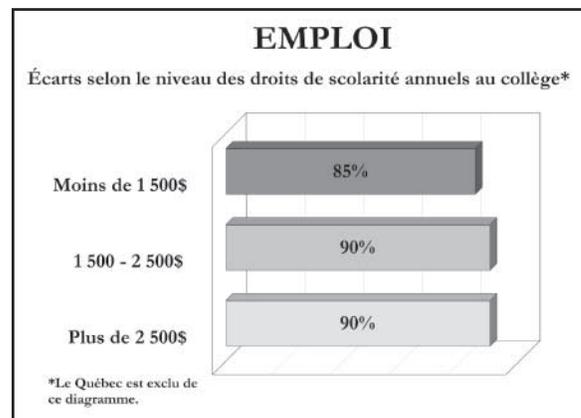
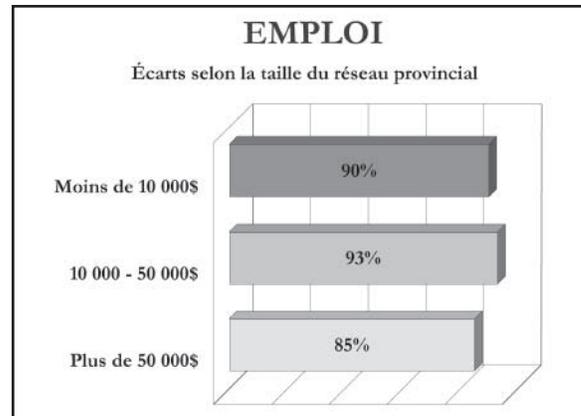
Cette participation au marché du travail est particulièrement élevée chez les anciens diplômés des collèges communautaires du Canada atlantique (92 %) ou de l'Ontario (91 %). Ces taux de participation dépassent respectivement de sept et six points la moyenne nationale. Près de neuf

diplômés sur dix des collèges communautaires de l'ouest du Canada occupent un emploi (88 %). Au Québec, 74 % des diplômés des cégeps sont actifs sur le marché du travail. Ce pourcentage relativement faible peut s'expliquer par le fait que les cégeps préparent leurs étudiants à la fois au marché du travail et à l'université (de sorte que beaucoup poursuivent leurs études plutôt que de travailler).



La relation entre la taille du réseau collégial d'une province et le pourcentage de diplômés qui occupent un emploi n'est pas concluante. Une proportion de 90 % des diplômés issus des réseaux collégiaux provinciaux les plus petits ont un emploi. Le niveau d'emploi atteint 93 % pour les réseaux collégiaux provinciaux comptant entre 10 000 et 50 000 étudiants. C'est parmi les plus gros réseaux collégiaux que le niveau d'emploi est le plus faible. 85 % des diplômés issus des réseaux collégiaux qui compte plus de 50 000 étudiants ont un emploi. Comme le réseau québécois des cégeps fait partie de cette catégorie de collèges communautaires, les niveaux faibles d'emploi de celle-ci reflètent sans doute mal la réalité exacte des diplômés des collèges communautaires.

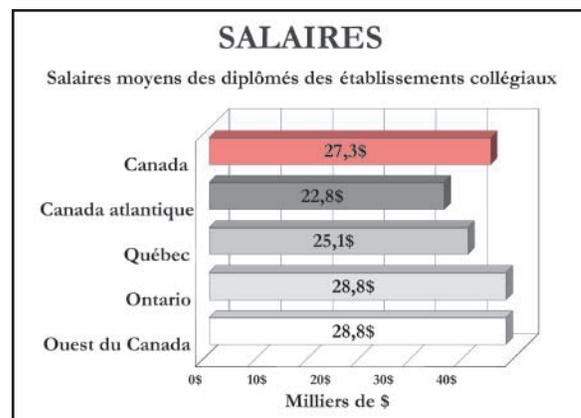
On observe un écart modeste entre les niveaux d'emploi et les droits de scolarité payés par les étudiants des collèges. Les diplômés qui ont versé les droits les plus faibles présentent le taux d'emploi le moins élevé (85 %). Quarante-vingt dix pour cent de ceux qui ont payé des droits de scolarité annuels de 1 500 \$ ou plus occupent un emploi. Comme les cégeps québécois ne perçoivent pas de droits de scolarité, nous les avons exclus de cette analyse.



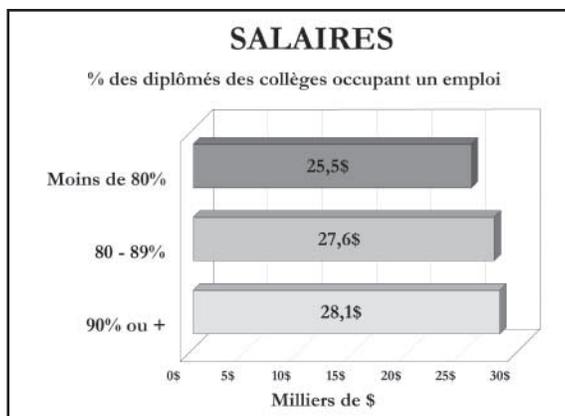
3.0 REVENU

Le salaire moyen des diplômés des collèges est de 27 300 \$, de six mois à un après l'obtention de leur diplôme. Compte tenu du moment où les enquêtes des collèges sont menées par rapport à l'obtention du diplôme, on considère que ces chiffres correspondent à un salaire initial.

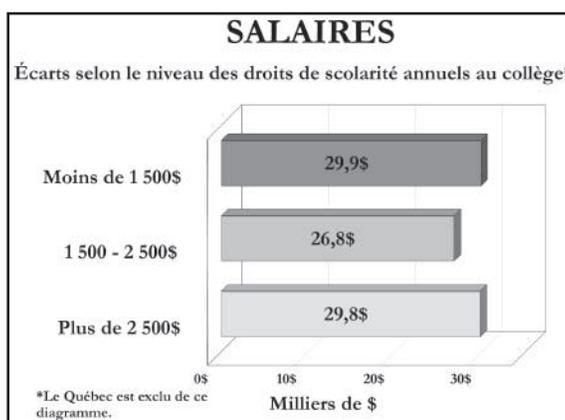
Une certaine variation est observable par rapport au salaire moyen des diplômés des collèges des différentes régions du pays. Les diplômés des collèges communautaires du Canada atlantique touchent les salaires les plus faibles (22 800 \$), précédés en cela par les diplômés des cégeps québécois (25 100 \$). Ce sont les diplômés des collèges communautaires de l'ouest du Canada (28 800 \$) et de l'Ontario (28 800 \$) qui bénéficient de la rémunération la plus élevée.



On note certaines différences quant aux salaires initiaux, et ce, en fonction du pourcentage de diplômés qui occupent un emploi après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés des collèges qui comptent les plus faibles taux d'emploi parmi leurs finissants gagnent généralement les salaires initiaux les plus bas. Par contre, les établissements collégiaux dont les diplômés participent à hauteur de 90 % ou plus au marché de l'emploi déclarent les salaires initiaux les plus élevés. Au chapitre des salaires initiaux, l'écart entre ces deux extrémités est d'environ 2 600 \$.



La relation entre le niveau des droits de scolarité perçus dans les collèges et le salaire initial des diplômés n'est pas concluante (encore une fois, nous avons exclu les cégeps de cette analyse). Les diplômés des collèges communautaires qui perçoivent les droits les plus faibles ou les plus élevés déclarent les salaires initiaux les plus élevés. Lorsque des diplômés ont versé entre 1 500 \$ et 2 500 \$ en droits de scolarité annuels, ils gagnent environ 3 000 \$ de moins que les diplômés des deux catégories supérieure et inférieure sur le plan des droits de scolarité. Encore une fois, ces écarts salariaux peuvent s'expliquer simplement par des écarts régionaux.



4.0 ANALYSE SELON LES SECTEURS DE PROGRAMMES D'ÉTUDES OFFERTS PAR LES COLLÈGES

4.1 Introduction et méthodologie

Les établissements collégiaux du Canada offrent à leurs étudiants un nombre et une variété de programmes considérables. Pour réaliser notre méta-analyse de l'emploi et des revenus des diplômés, il a été nécessaire de commencer par catégoriser en secteurs de programmes comparables les renseignements fournis par les établissements collégiaux et les organismes provinciaux.

Pour débiter, nous nous sommes servis de la *Classification of Instructional Programs* (CIP), mise sur pied aux États-Unis par la National Postsecondary Education Cooperative. Cette classification comprend 38 catégories générales de programmes professionnels et généraux.

Nous avons ensuite regroupé les catégories de la CIP en quatorze grands secteurs de programmes. Ce classement est conforme à la classification des collèges et instituts conçue par le ministère des Études supérieures de la Colombie-Britannique.

Après un codage préliminaire des titres de programmes réels offerts par les établissements collégiaux canadiens, nous avons réduit la liste à onze secteurs de programmes. De ce nombre, dix secteurs étaient offerts à l'échelle nationale et comprenaient un nombre suffisant de diplômés pour permettre l'analyse de l'emploi et de la rémunération.

Le schéma de classification final que nous avons retenu dans le cadre de cette analyse des programmes collégiaux est présenté dans les annexes techniques.

4.2 Résultats nationaux

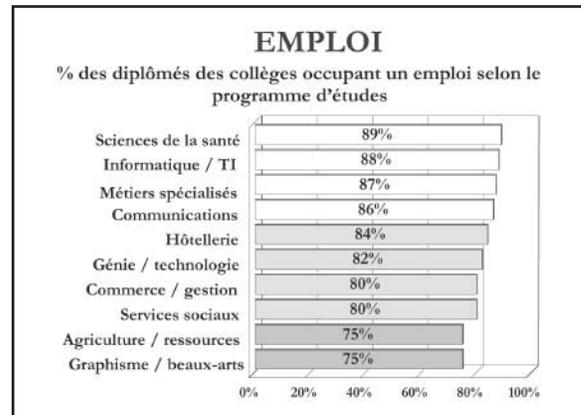
4.2.1 Emploi

Au moins trois diplômés collégiaux sur quatre occupent un emploi immédiatement ou peu de temps après l'obtention de leur diplôme, et ce, quel que soit le type de programme qu'ils ont suivi. Il ne faut pas oublier que l'emploi en question peut être lié ou non au domaine d'études du diplômé. Or, lorsque les établissements participants nous fournissaient des renseignements plus détaillés, nous avons pu constater grâce à ceux-ci que l'emploi obtenu est généralement relié au champ d'études.

Plus de 85 % des diplômés de quatre secteurs d'études occupent actuellement un emploi. Ces secteurs sont les sciences de la santé (89 %), l'informatique et les technologies de l'information (88 %), les métiers spécialisés (87 %) et les communications (86 %).

Dans quatre autres secteurs de programmes, le taux d'emploi se situe entre 80 et 85 %. Au moins huit diplômés sur dix des secteurs de l'hôtellerie (84 %), du génie / technologie (82 %), du commerce et de la gestion (80 %), et des services sociaux (80 %) ont actuellement un travail.

Le taux d'emploi ne dépasse pas la barre des 80 % dans seulement deux secteurs d'études. Néanmoins, trois diplômés sur quatre qui ont terminé un programme du secteur agriculture / ressources (75 %) et graphisme / arts de la scène / beaux-arts (75 %) occupent un emploi.



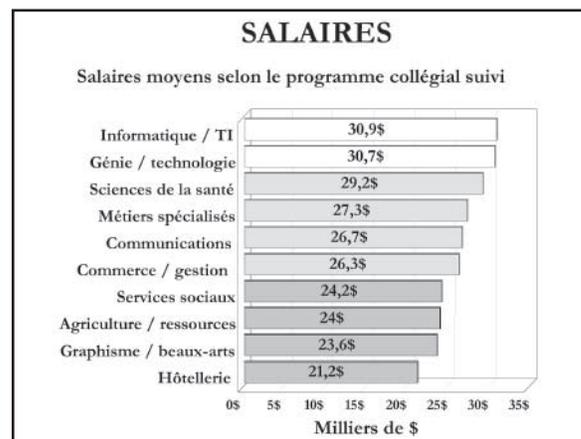
4.2.2 Revenu

L'éventail des salaires initiaux que gagnent les diplômés des collèges en fonction du programme d'études qu'ils ont suivi est assez large. Les revenus qui sont cités dans la présente analyse sont les salaires initiaux après l'obtention du diplôme, c'est-à-dire la rémunération associée à un poste de débutant avant toute hausse salariale ou promotion.

Parmi les dix secteurs de programmes, ce sont les diplômés des programmes d'informatique et de technologies de l'information (30 900 \$), et de génie / technologie (30 700 \$) qui déclarent les salaires annuels moyens les plus élevés. Il s'agit de deux seuls groupes de diplômés dont la rémunération initiale dépasse les 30 000 \$ par année.

Ensuite, on trouve les diplômés de quatre programmes qui, en moyenne, gagnent entre 25 000 \$ et 30 000 \$ par année. Il s'agit des finissants en sciences de la santé (29 200 \$), en métiers spécialisés (27 300 \$), en communications (26 700 \$) et en commerce et gestion (26 300 \$).

Les diplômés des quatre derniers programmes gagnent entre 20 000 \$ et 25 000 \$ par année. Les diplômés des programmes de services sociaux (24 200 \$) sont suivis par les finissants en agriculture / ressources (24 000 \$), en graphisme / arts de la scène / beaux-arts (23 600 \$) et, finalement, en hôtellerie (21 200 \$).

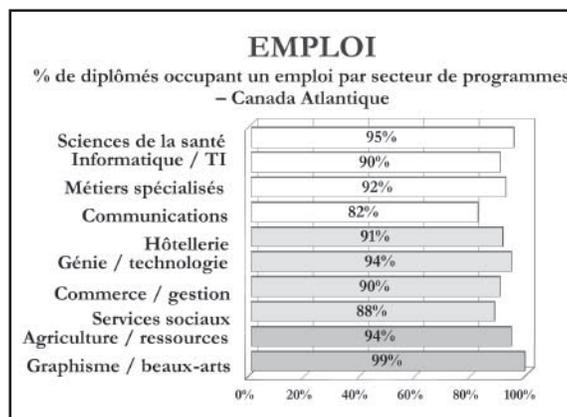


4.3 Analyse selon les régions

4.3.1 Canada atlantique

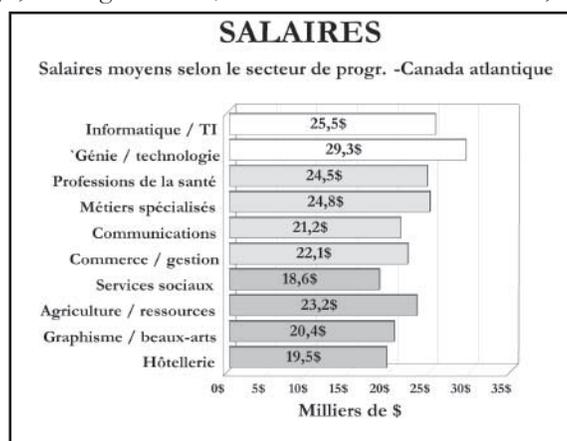
On observe un taux d'emploi très élevé chez les diplômés des collèges communautaires du Canada atlantique, et ce, quel que soit le secteur de programmes dans lequel ils ont étudié. Le niveau d'emploi des diplômés des établissements collégiaux situés dans les provinces de l'Atlantique dépasse la moyenne nationale dans neuf secteurs de programmes sur dix. En particulier, chez les diplômés des programmes de graphisme / arts de la scène / beaux-arts et des programmes d'hôtellerie offerts par les collèges du Canada atlantique, les taux d'emploi sont beaucoup plus élevés que ce que l'on trouve dans le reste du Canada.

Une proportion de 90 % ou plus des diplômés en graphisme / arts de la scène / beaux-arts (99 %), en sciences de la santé (95 %), en agriculture / ressources (94 %), en génie / technologie (94 %), en métiers spécialisés (92 %), en hôtellerie (91 %), en commerce et gestion (90 %), et en informatique et technologies de l'information (90 %) occupent actuellement un emploi. Dans le cas des diplômés ayant suivi un programme de services sociaux ou de communications, les pourcentages sont de 88 % et de 82 % respectivement.



Malgré un taux d'emploi très élevé, les diplômés des collèges communautaires des provinces Atlantiques gagnent un salaire moyen inférieur à la moyenne nationale dans l'ensemble des dix secteurs de programmes d'études. Dans les secteurs du génie / technologie, de l'agriculture / ressources et de l'hôtellerie, la rémunération avoisine la moyenne nationale, mais, dans les autres secteurs, les salaires sont inférieurs par une marge de 3 000 \$ à 5 000 \$.

Comme dans les autres régions du Canada, ce sont les diplômés en génie / technologie (29 300 \$) et en informatique et technologies de l'information (25 500 \$) qui déclarent les revenus les plus élevés. Dans ce palmarès des revenus les plus élevés, la seconde place est occupée par les diplômés des programmes de métiers spécialisés (24 800 \$), de sciences de la santé (24 500 \$) et d'agriculture / ressources (23 200 \$).



4.3.2 Québec

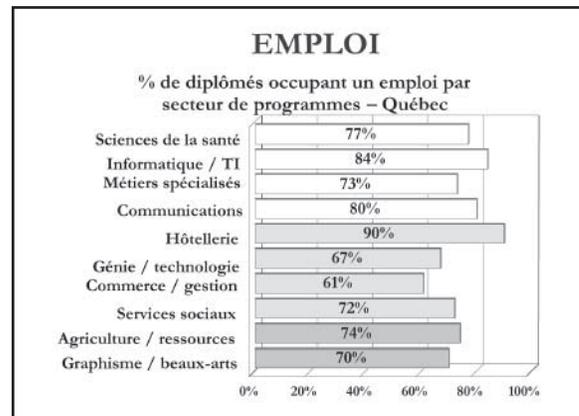
Les taux d'emploi des diplômés des cégeps du Québec sont inférieurs à la moyenne nationale dans neuf secteurs d'études sur dix. Ce niveau relativement bas s'explique, en partie, par le fait que certains finissants poursuivent leurs études plutôt que de chercher du travail. Ce n'est que chez les diplômés des secteurs de l'hôtellerie et de l'agriculture / ressources que le niveau d'emploi dépasse ou approche la moyenne nationale, ou se compare aux autres régions.

Au moins huit diplômés des cégeps sur dix occupent actuellement un emploi dans trois secteurs de programmes. Il s'agit des diplômés des secteurs de l'hôtellerie (90 %), de l'informatique et des

technologies de l'information (84 %), et des communications (80 %). Les taux d'emploi les plus faibles se trouvent chez les diplômés en génie / technologie (67 %) et en commerce et gestion (61 %). Ces deux secteurs de programmes correspondent à des domaines dans lesquels de nombreux diplômés des cégeps poursuivent leurs études.

Les salaires moyens que gagnent les diplômés des cégeps sont inférieurs à la moyenne nationale dans huit secteurs d'études sur dix. Ils sont supérieurs à la moyenne nationale pour les diplômés des programmes de métiers spécialisés et sont équivalents dans le cas des programmes de services sociaux. Des différences économiques peuvent expliquer en partie certains de ces écarts salariaux.

Les diplômés de trois secteurs de programmes d'études offerts par les cégeps déclarent une rémunération qui avoisine les 30 000 \$ par année. Les finissants ayant appris un métier spécialisé gagnent les salaires moyens les plus élevés au Canada pour ce secteur de programmes particulier (29 700 \$). Les diplômés des programmes d'informatique et de technologies de l'information (28 700 \$), et de sciences de la santé (28 100 \$) complètent cette catégorie de revenus élevés.

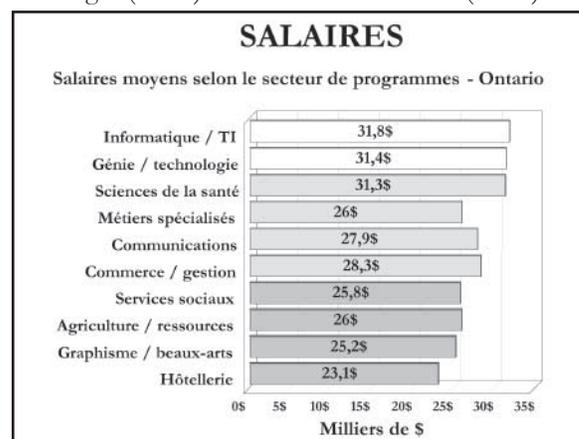


4.3.3 Ontario

En raison du grand nombre de diplômés qui sortent des collèges communautaires ontariens dans chaque secteur de programmes, l'Ontario tend à déterminer la moyenne nationale à la fois pour le taux d'emploi et le niveau de rémunération. Les « performances » des diplômés de l'Ontario en matière d'emploi avoisine donc la moyenne nationale dans neuf des dix secteurs de programmes. Pour ce qui est de la rémunération, les diplômés ontariens touchent des salaires supérieurs de 1 000 \$ à 2 000 \$ à la moyenne nationale dans neuf des dix secteurs de programmes. C'est en Ontario que les diplômés des collèges communautaires gagnent les meilleurs salaires comparativement aux trois autres régions. La prospérité économique dont jouit l'Ontario peut être un des facteurs clés expliquant ces niveaux d'emploi élevés et cette rémunération supérieure.

Une proportion de 85 % ou plus des diplômés de trois secteurs de programmes offerts par les collèges communautaires de l'Ontario occupent actuellement un emploi. Il s'agit des secteurs des sciences de la santé (89 %), de l'informatique et des technologies de l'information (85 %), et des communications (85 %). Au moins huit diplômés sur dix ont un travail parmi ceux qui ont étudié en commerce et gestion (82 %), en hôtellerie (82 %), en génie / technologie (81 %) et en services sociaux (81 %). Le seul secteur où l'Ontario enregistre des résultats bien inférieurs à la moyenne nationale est celui des métiers spécialisés (78 %).

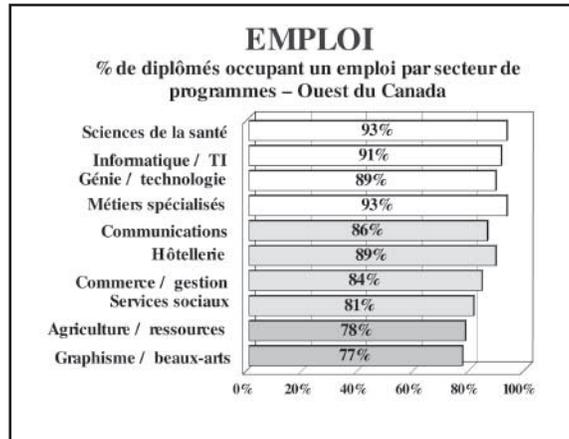
Les diplômés de trois secteurs de programmes touchent des salaires annuels dépassant 30 000 \$. Il s'agit de ceux qui ont étudié en informatique et technologies de l'information (31 800 \$), en génie / technologie (31 400 \$) et en sciences de la santé (31 300 \$). Le seul secteur dans lequel les diplômés des collèges communautaires ontariens gagnent des salaires bien en deçà de la moyenne nationale est celui des métiers spécialisés (26 000 \$).



4.3.4 L'ouest du Canada

Le niveau d'emploi des diplômés des collèges communautaires de l'ouest du Canada est élevé, quel que soit le secteur de programmes dans lequel ils ont étudié. Toutefois, les salaires que gagnent ces diplômés dépassent la moyenne nationale pour certains programmes et y sont inférieurs dans d'autres secteurs.

Le pourcentage des diplômés des collèges communautaires de l'ouest du Canada qui occupent actuellement un emploi dépasse la moyenne nationale dans chacun des dix secteurs d'études. Plus de 90 % des diplômés des programmes de sciences de la santé (93 %), de communications (93 %) et d'informatique et technologies de l'information (91 %) ont un travail. Ils sont suivis en cela par les diplômés des programmes de génie / technologie (89 %), de métiers spécialisés (89 %), d'hôtellerie (86 %), de commerce et gestion (84 %), et de services sociaux (81 %). Ce n'est que dans deux catégories de programmes que l'on trouve moins de 80 % de diplômés au travail (78 % pour agriculture / ressources et 77 % pour graphisme / arts de la scène / beaux-arts). La vigueur de l'économie dans certaines parties de l'ouest du Canada peut expliquer ce niveau d'emploi élevé comparativement aux autres grandes régions du pays.



Les diplômés d'établissements collégiaux les mieux payés au pays sont ceux qui ont suivi un programme d'informatique et technologies de l'information dans un collège de l'ouest du Canada. Ces diplômés touchent, en moyenne, 34 100 \$ par année. Les diplômés des programmes de génie / technologie (31 600 \$) et de métiers spécialisés (28 600 \$) gagnent également davantage que dans les autres régions. Malgré un niveau d'emploi élevé, les salaires des diplômés des sept autres secteurs de programmes sont inférieurs à la moyenne nationale par une marge d'environ 2 000 \$ à 3 000 \$.



ANNEXES TECHNIQUES

MÉTHODOLOGIE DE LA MÉTA-ANALYSE

Sources des renseignements sur les diplômés

L'activité de méta-analyse a débuté le 1^{er} septembre 2001 par la mise sur pied d'un protocole de recherche, et de méthodes de collecte de données. En collaboration avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Lang Research a défini des paramètres de collecte de données à partir de différentes sources telles que :

- *The Maclean's Guide to Canadian Universities and Colleges 2001*;
- le *Bottin des universités 2001*, publié par l'Association des universités et collèges du Canada;
- différents sites Web diffusant de l'information sur les universités et collèges du Canada, notamment *Schoolfinder.com*, *UC411.com* et le site Web de l'Association des universités et collèges du Canada;
- une enquête d'inventaire menée par Lang Research auprès des différents établissements d'enseignement postsecondaire;
- les ministères et organismes provinciaux qui produisent des données à l'échelle régionale ou provinciale;
- les consortiums de recherche effectuant des enquêtes sur les diplômés de leurs établissements membres;
- les organismes représentant les établissements d'enseignement postsecondaire;
- Statistique Canada et certains chercheurs ayant publié des études de suivi sur les diplômés du niveau postsecondaire.

Les données de suivi après les études et les indicateurs de rendement par province / région et par établissement ont été obtenues auprès des organismes suivants :

- Center for Education Information du ministère de l'Éducation, de la Formation et de la Technologie de la Colombie-Britannique, en collaboration avec le University Presidents Council of British Columbia (Colombie-Britannique);
- Alberta Learning's Student Satisfaction/Employment Outcomes Survey (Alberta);
- Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités de l'Ontario, indicateurs clés de rendement (Ontario);
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (provinces Maritimes).

Voici les consortiums de recherche et organisations responsables de l'éducation postsecondaire avec lesquels nous avons communiqué pour obtenir des renseignements :

- Conseil des universités de l'Ontario (Ontario University Graduate Survey);
- Consortium canadien de recherche sur les étudiants du 1^{er} cycle universitaire (CCREPCU) (la Fondation des bourses a contacté tous les établissements faisant partie du CCREPCU afin de les inviter à participer à l'enquête, et à divulguer à Lang Research des renseignements à partir de questions d'enquêtes sélectionnées par le CCREPCU);
- Conseil de l'enseignement postsecondaire du Manitoba (CEPSM).

Enquête d'inventaire et coordonnées

L'enquête d'inventaire a été la principale tâche effectuée dans le cadre des activités de collecte des données. Cette enquête a pris la forme d'une opération complète de collecte des données réalisée par

téléphone pour obtenir les études sur les diplômés menées par chacun des établissements, y compris des recherches internes ou non publiées. On trouvera plus loin dans les annexes techniques une copie du questionnaire d'inventaire.

Lang Research, en consultation avec la Fondation, a dressé une liste complète des universités et des collèges du Canada. Pour réviser et finaliser la liste des établissements d'enseignement postsecondaire à inclure dans l'étude, Lang Research a dû :

- créer une liste sans répétition en regroupant les établissements fédérés et affiliés;
- retirer certains des collèges les plus petits;
- désigner certains établissements (généralement les plus importants selon les effectifs) comme des participants clés à inclure dans l'étude.

La liste finale, qui a été approuvée par la Fondation, comprenait un total de 56 universités et de 137 collèges. Les plus récents renseignements sur les effectifs étudiants et les droits de scolarité des universités ont été tirés du *Maclean's Guide to Canadian Universities 2001*. On a également puisé dans le guide du *Maclean's* des renseignements additionnels, notamment une typologie des universités et un classement par réputation, que nous avons utilisé pour obtenir certains renseignements d'ordre financier sur les diplômés. Le guide du *Maclean's* contenait des données analytiques comme le pourcentage du budget de fonctionnement consacré aux bourses d'excellence et aux bourses d'entretien, le montant des dépenses de fonctionnement par étudiant à temps plein et le montant alloué à l'aide aux anciens étudiants.

Lang Research a conçu une méthode complète pour entrer en contact avec les établissements. Cette méthode normalisée comprenait les activités suivantes :

- 1) Obtenir des renseignements préliminaires par des recherches sur le Web;
- 2) Identifier la personne responsable des données qui étaient recherchées et communiquer avec elle par téléphone;
- 3) Évaluer l'accessibilité et les caractéristiques des renseignements disponibles sur les diplômés au moyen d'un protocole écrit détaillé;
- 4) Inviter les personnes identifiées à participer au projet en demandant à obtenir ces renseignements.

Les premiers contacts, effectués par téléphone, visaient à trouver le responsable de chaque établissement en matière d'enquêtes sur les diplômés récents ou la personne qui s'occupait du suivi des activités des diplômés. On commençait généralement par communiquer avec des personnes au bureau du doyen, au service de la recherche ou de la planification (le cas échéant), ou au bureau du registraire. Il a souvent fallu appeler plusieurs fois une université ou un collège pour identifier la personne ressource en question. Chaque fois, le consultant de Lang Research expliquait la nature du projet, et les types de renseignements qui étaient recherchés.

Nous avons eu recours à une variété de techniques pour encourager les administrateurs à participer et à nous fournir des renseignements sur leurs diplômés : rappels téléphoniques, lettre, courriel ou télécopie de présentation de Lang Research expliquant la nature de l'étude, message de présentation semblable de la Fondation, appel téléphonique de la part de la Fondation, deux messages généraux de la part de la Fondation aux membres de l'Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI), et un appel téléphonique et un courriel à chacun des membres de l'ACPRI.

La Fondation a conçu un accord de confidentialité, qui a été utilisé dans le cadre des démarches auprès des universités et des collèges. L'entente prévoyait que les renseignements que fournirait chacun des établissements d'enseignement sur ses diplômés ne permettrait pas l'identification de ceux-ci dans le cadre des analyses et du rapport. Les renseignements seraient présentés exclusivement sous une forme regroupée.

Un certain nombre de contacts téléphoniques préliminaires ont été réalisés à partir du 28 septembre,

et, en fonction des résultats de ces démarches, on a apporté de légères modifications à la méthode et au questionnaire. Pour la plus grande part, le travail de terrain a été fait en octobre 2001. Des rappels et des démarches additionnelles de suivi ont été effectués jusqu'en janvier 2002.

Les appels téléphoniques pour les universités et collèges de l'ouest du Canada ont été effectués à partir de Calgary. Les établissements de l'Ontario et du Canada atlantique ont été contactés à partir de Toronto, tandis que les établissements francophones ont été joints par du personnel bilingue travaillant à Montréal.

Pendant le travail de terrain, on a donc tenté de communiquer avec les administrateurs de toutes les universités et de tous les collèges figurant sur la liste des établissements, approuvée par la Fondation. On consignait sur une feuille de calcul le résultat des appels, laquelle permettait en retour d'effectuer, par établissement, le suivi des démarches de contact et du travail de terrain; les renseignements suivants y étaient consignés : personne responsable, numéro de téléphone, disponibilité et source des renseignements ou enquêtes sur les diplômés, année de promotion, année de collecte des données, renseignements de base recueillis (situation d'emploi, occupation, revenus, dette), acceptation de participer et réception des renseignements.

Résultats de la collecte des données

Les renseignements provenant des établissements d'enseignement postsecondaire ont été trouvés sur Internet ou ont été postés à Lang Research. La réception des rapports qui avaient été envoyés par la poste a pris considérablement plus de temps que ce que l'on avait pu prévoir. Alors que de nombreux établissements nous ont fait parvenir les renseignements après le premier contact, dans d'autres cas, il a fallu faire de nombreux rappels.

On a constaté une variabilité considérable en ce qui concerne les points suivants : qui avait mené les enquêtes sur les diplômés? Quels types de questions avaient été posés? Et qui était disposé à partager ces renseignements avec la Fondation? Dans certains cas, les établissements d'enseignement postsecondaire doivent recueillir des renseignements sur leurs diplômés en vertu de la loi. Ces renseignements sont alors collectés par l'entremise d'un organisme gouvernemental central et sont rendus publics. Toutefois, dans certains autres cas où les établissements participent à des consortiums et où les renseignements sont recueillis par une autorité centrale, l'information n'est pas rendue publique. Enfin, d'autres établissements réalisent des enquêtes indépendantes sur leurs diplômés.

On a pu obtenir des renseignements de suivi sur les diplômés de la part de 47 des 56 universités canadiennes figurant sur la liste de l'enquête d'inventaire. Vingt et un établissements nous ont directement fait parvenir leurs renseignements, tandis que le reste des données nous a été transmis par des consortiums ou des organismes provinciaux. Trente-quatre établissements nous ont fourni des renseignements sur l'endettement de leur étudiants.

Les renseignements financiers se rapportant aux diplômés des établissements collégiaux étaient généralement moins complets que ceux des universités. Néanmoins, de nombreux collèges communautaires de toutes les régions du Canada recueillent au moins certaines données, souvent selon le type de cours ou le secteur de programmes. Il arrive souvent que les établissements collégiaux soient obligés par la loi de recueillir des renseignements sur leurs diplômés, auquel cas ils le font par l'entremise d'un organisme central. Peu de collèges font faire des études indépendantes sur leurs diplômés.

On a pu disposer de données de suivi sur les diplômés de 119 établissements collégiaux canadiens sur un total de 137. Les données se sont avérées utilisables dans le cas de 106 collèges. La plupart des données provenaient de consortiums ou d'organismes provinciaux. Seulement 19 établissements nous ont fait parvenir des données recueillies de façon autonome.

Analyse des données

Dans le cadre de la méta-analyse, nous avons suivi quatre étapes méthodologiques.

- La première étape de la méta-analyse, comme pour toute analyse de données de seconde main, consistait à cataloguer et à évaluer les types de renseignements collectés. Deux chercheurs ont parcouru les différents rapports obtenus et ont établi les types de renseignements disponibles et leur utilité pour la méta-analyse. Cette méthode d'examen a permis d'accroître la fiabilité des données.
- Au cours de la deuxième étape de la méta-analyse, on a comparé les types de renseignements collectés et on a procédé à la création d'une base de données. On a apporté certaines modifications au besoin afin de permettre le regroupement des résultats des différentes études. Par exemple, on a redressé le niveau d'endettement étudiant selon une période de temps uniforme. Toutes les données financières collectées par les établissements participants étaient notées, puis consignées sur une feuille de calcul. Les données provenant des universités étaient converties dans un fichier ASCII d'enregistrements de longueur fixe et étaient ensuite analysées au moyen du SPSS. On a laissé les données collégiales en format de feuille de calcul en raison de la quantité limitée de données financières fournies par les établissements participants.
- La troisième étape a consisté à produire des moyennes pondérées de données financières. Nous avons adopté la technique de la moyenne pondérée parce que l'objectif principal de l'étude était la production de statistiques regroupées sur la situation financière des diplômés. Nous avons pu produire des statistiques comme la dette moyenne des diplômés, le pourcentage moyen de diplômés occupant un emploi et le salaire initial moyen après l'obtention du diplôme. La méthode de la moyenne pondérée implique que la contribution de chaque établissement à l'analyse est proportionnelle à sa population de diplômés (plutôt que de traiter de façon équivalente chaque établissement quelle que soit sa taille). C'est ainsi que nous avons pu produire des moyennes pondérées nationales et régionales.
- Au cours de la quatrième étape, nous nous sommes employés à cerner les écarts significatifs dans les données regroupées en mettant en relation différents types de données. Dans la plupart des cas, nous avons comparé des moyennes ou des proportions de sous-catégories. Il s'agissait alors de vérifier des hypothèses sur la relation entre la situation financière lors de l'obtention du diplôme et d'autres facteurs relevant de l'établissement ou des conditions financières. Par exemple, nous avons tenté de déterminer si la dette accumulée était liée au niveau des droits de scolarité ou au pourcentage du budget de fonctionnement d'une école affecté aux bourses d'excellence ou aux bourses d'entretien.

Rajustements effectués sur les données financières

Sources de financement

Deux principaux problèmes se sont posés relativement au codage des sources de financement.

- La formulation des questions qui ont été posées sur les sources de financement des étudiants différait, mais on pouvait généralement les classer entre celles qui demandaient aux étudiants d'identifier toutes les sources de financement (ou les trois principales sources) et celles qui demandaient d'indiquer la principale source de financement.
- Les catégories de financement variaient d'une étude à l'autre, de sorte qu'il a parfois été nécessaire de regrouper des catégories. Cela a posé un problème lorsque des catégories recodées ou nouvelles n'étaient pas nécessairement mutuellement exclusives.

Après avoir pris connaissance des études et des renseignements collectés, nous avons constaté que l'emploi (travail d'été et travail à temps plein ou à temps partiel pendant l'année scolaire), la famille (dons et prêts venant principalement des parents) et les prêts (étudiants et bancaires) étaient les principales sources

de financement des études. Nous avons créé une quatrième catégorie combinant les bourses d'excellence, les bourses d'entretien et les subventions.

Dans le cas de certaines universités, les questions sur le financement demandaient aux étudiants d'identifier les trois plus importantes sources de financement et la principale source de financement. Il était probable que les trois plus importantes sources de financement représentaient toutes les sources du financement. La catégorie désignée sous l'appellation « bourses d'excellence / récompenses / prix » a été regroupée avec la catégorie « bourses d'entretien / subventions » au moyen d'une addition, même si cela créait un certain chevauchement dans les questions à choix multiples.

Dans le cadre de certaines enquêtes, on demandait quelles étaient toutes les sources de financement, puis qu'elles étaient les trois plus importantes sources. Nous avons pu constater que les réponses à la question qui portait sur « toutes les sources » et sur les « trois plus importantes sources » étaient semblables, ce qui laisse supposer que les étudiants avaient tendance à ne pas recourir à plus de trois sources de financement.

Les catégories de réponse ont posé un problème plus grand parce que nous ne savions pas dans quelle mesure la combinaison de catégories de financement créerait du chevauchement ou des répétitions. Par exemple, la catégorie « emploi » regroupait l'emploi d'été et l'emploi actuel (probablement pendant l'année scolaire). Si tous les étudiants qui travaillaient pendant l'été travaillaient également pendant l'année scolaire, nous devons simplement prendre le pourcentage le plus élevé des deux pour indiquer combien d'étudiants touchaient un revenu d'emploi. Si les étudiants qui travaillaient pendant l'été ne travaillaient pas pendant l'année scolaire, et vice versa, nous pouvions additionner les deux pourcentages pour calculer un pourcentage général d'emploi. Nous avons opté pour la deuxième solution, parce que l'emploi actuel signifiait probablement l'emploi tout au long de l'année, tandis que l'emploi d'été se rapportait exclusivement aux emplois occupés pendant les mois d'été. Nous avons dû faire exception lorsque la somme des réponses était supérieure à 100 %, auquel cas nous avons pris le pourcentage le plus élevé des deux.

Dans le cadre d'un nombre non négligeable d'études, on demandait aux étudiants d'identifier « toutes les sources » pour certaines sources (questions à choix multiples) et d'indiquer la source principale pour d'autres sources (une seule réponse). En fait, cette démarche a eu pour effet de sous-estimer la fréquence de la source identifiée par la question sur la « source principale ».

Afin de normaliser notre analyse sur les sources de financement, nous avons sélectionné une variable subrogative pouvant servir à diminuer ou à augmenter la part des quatre sources de financement. Cette variable subrogative équivalait au nombre de sources différentes que cherchait à identifier la méthode « toutes les sources ». Cette variable nous indiquait si les étudiants avaient eu recours à trois ou quatre sources de financement différentes pour payer leurs études. Lorsque les pourcentages provenant d'une question de type « toutes les sources » dépassaient trois sources, nous rajustions les sources de financement à la baisse de façon proportionnelle jusqu'à ce que leur nombre se situe entre deux et trois. Lorsque le nombre de sources était inférieur à deux (ce qui était le cas dans les combinaisons de la méthode « toutes les sources » et « source principale », la source de financement « principale » était rajustée à la hausse jusqu'à ce que le nombre de sources de financement se situe entre deux et trois.

Dettes moyennes : médiane versus moyenne

Le principal problème que nous avons rencontré lors du calcul de la dette moyenne des étudiants finissants est rattaché à l'utilisation d'une médiane (calculée à partir de paliers regroupés d'endettement) ou d'une moyenne arithmétique. Dans certains cas, nous disposions à la fois de données regroupées (à partir desquelles nous pouvions calculer une médiane) et d'une moyenne arithmétique. Comme on pouvait s'y attendre, la dette moyenne était plus élevée que la dette médiane, parce que la médiane rend probablement moins compte des niveaux asymétriquement supérieurs d'endettement.

Lorsque les établissements nous fournissaient une dette moyenne, nous avons décidé d'utiliser cette donnée. Nous avons pris cette décision en bonne partie parce que les données regroupées que nous aurions pu utiliser pour calculer une médiane se fondaient sur des intervalles trop grands (10 000 \$).

Certains établissements nous ont fourni des données regroupées par paliers plus étroits, ou ont fait dériver une médiane d'une routine de calcul statistique (mais pas de moyenne). Dans ces cas, nous avons décidé que la médiane constituait une mesure centrale adéquate.

Afin d'ajuster les résultats des médianes aux résultats des moyennes, nous avons utilisé un facteur de conversion. Nous avons calculé ce facteur en nous appuyant à la fois sur les données groupées (à partir desquelles nous pouvions calculer une médiane) et les moyennes que les établissements nous avaient fournies. Dans le cas où nous disposions de la seule médiane pour un établissement, nous avons simplement rajusté à la hausse ce résultat selon le facteur de conversion.

Dette normalisée

L'un des problèmes liés à la réalisation d'une méta-analyse se rapporte aux périodes de temps auxquelles les données font référence. Dans cette étude, la dette moyenne pouvait varier selon la période de collecte des données, en raison des variations ayant affecté les droits de scolarité et la hausse du coût de la vie, soit les deux composantes de la dette. Nous avons décidé de rajuster les niveaux d'endettement selon un niveau standard de 2001.

Nous avons réparti la dette totale de la manière suivante : 37 % de celle-ci était considérée être attribuable aux droits de scolarité et 63 % aux dépenses de subsistance. Ces proportions provenaient de résultats d'études antérieures indiquant que de 35 % à 40 % des dépenses d'un étudiant de 1^{er} cycle sont consacrées au paiement des droits de scolarité.

Nous avons normalisé le niveau des droits de scolarité en examinant la hausse des droits (en pourcentage) pour chacune des institutions entre le moment où l'enquête avait été réalisée et l'année 2001 (selon les droits de scolarité de 2001, rapportés par le magazine *Maclean's*). La portion de 37 % de la dette totale attribuable à la hausse des droits de scolarité était alors ajustée à la hausse en fonction de l'augmentation des droits (toujours en pourcentage).

La portion restante de la dette était ensuite ajustée selon la hausse du coût de la vie survenue depuis la complétion de l'enquête. Pour ce faire, nous avons comparé l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'année de l'enquête et celui de 2001 (IPC de 117,4), et avons effectué en conséquence les corrections nécessaires pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

Revenu

Les difficultés que nous avons rencontrées relativement au revenu s'apparentaient à celles avec lesquelles nous avons dû composer pour le calcul de l'endettement. Essentiellement, nous avons normalisé le revenu en fonction d'une période de temps correspondant à l'endettement le plus élevé, de sorte que nous avons estimé les salaires initiaux à l'entrée sur le marché du travail. Nous avons ensuite rajusté cette mesure en dollars de 2001.

Comme les diplômés des collèges font l'objet d'enquêtes plus fréquentes et plus régulières, nous n'avons presque pas eu à redresser les données sur le revenu qui les concernaient afin de calculer leurs salaires initiaux. Les seules conversions que nous ayons dû faire concernaient le calcul de la rémunération annuelle à partir de renseignements qui étaient liés à des périodes de temps plus courtes.

Emploi

Tant les universités que les collèges appliquaient une définition normalisée de l'emploi. Dans tous les cas, les données ont été introduites dans les bases de données respectives sans modification.

Données manquantes et absence de réponses

L'un des problèmes liés à la réalisation de ce type de méta-analyse se rapporte aux données manquantes et à l'absence de réponses. Dans certains cas, les établissements n'avaient pas collecté la totalité des renseignements financiers qui nous intéressaient. Dans d'autres cas, les établissements n'avaient pas du tout mené d'enquête sur leurs diplômés ou ont refusé de nous donner accès aux renseignements qu'ils détenaient.

Nous avons fait face à ce problème en remplaçant les réponses manquantes par les moyennes pondérées d'établissements semblables nous ayant fourni les renseignements financiers en question. En d'autres termes, les écoles répondantes d'une catégorie donnée (par exemple, province, effectifs étudiants ou milieu urbain / rural) étaient utilisées pour représenter tous les établissements de cette catégorie. L'hypothèse que nous formulons pour justifier cette solution est que les établissements d'une catégorie donnée ne sont pas très différents les uns des autres. Nous ne pouvons savoir pas si l'un ou l'autre des établissements qui a refusé de participer à l'enquête était en fait un cas particulier.

UNIVERSITÉS CANADIENNES

Université	Province
Simon Fraser University	C. -B.
University of British Columbia	C. -B.
University of Northern British Columbia	C. -B.
University of Victoria	C. -B.
Royal Roads University	C. -B.
University of Alberta	Alb.
University of Calgary	Alb.
University of Lethbridge	Alb.
University of Regina	Sask.
University of Saskatchewan	Sask.
Brandon University	Man.
University of Manitoba	Man.
University of Winnipeg	Man.
Brock University	Ont.
Carleton University	Ont.
Lakehead University	Ont.
Université Laurentienne de Sudbury	Ont.
McMaster University	Ont.
Nipissing University	Ont.
Queen's University	Ont.
Ryerson University	Ont.
Trent University	Ont.
University of Guelph	Ont.
Université d'Ottawa	Ont.
University of Toronto	Ont.
University of Waterloo	Ont.
University of Western Ontario	Ont.
University of Windsor	Ont.
Wilfrid Laurier University	Ont.
York University	Ont.
Bishop's University	Qc
Concordia University	Qc
McGill University	Qc
Université de Montréal	Qc
Université de Sherbrooke	Qc
Université du Québec à Chicoutimi	Qc
Université du Québec à Hull	Qc
Université du Québec à Montréal	Qc
Université du Québec à Rimouski	Qc
Université du Québec à Trois-Rivières	Qc
Université Laval	Qc

Mount Allison University	N.-B.
St. Thomas University	N.-B.
Université de Moncton	N.-B.
University of New Brunswick	N.-B.
Acadia University	N.-É.
Dalhousie University	N.-É.
Mount Saint Vincent University	N.-É.
Saint Mary's University	N.-É.
St. Francis Xavier University	N.-É.
University College of Cape Breton	N.-É.
University of King's College	N.-É.
Nova Scotia Agricultural College	N.-É.
Nova Scotia College of Art and Design	N.-É.
Université Sainte-Anne	N.-É.
Technical University of Nova Scotia	N.-É.
University of Prince Edward Island	Î.-P.-É.
Memorial University of Newfoundland	T.-N.

ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX CANADIENS

Établissement collégial	Province
Emily Carr College of Art and Design	C.-B.
British Columbia Institute of Technology	C.-B.
Camosun College	C.-B.
Capilano College	C.-B.
University College of the Cariboo	C.-B.
Douglas College	C.-B.
University College of the Fraser Valley	C.-B.
Kwantlen University College	C.-B.
Langara College	C.-B.
Malaspina University College	C.-B.
College of New Caledonia	C.-B.
Nicola Valley Institute of Technology	C.-B.
North Island College	C.-B.
Northern Lights College	C.-B.
Northwest Community College	C.-B.
Okanagan University College	C.-B.
British Columbia Open University/College	C.-B.
College of the Rockies	C.-B.
Selkirk College	C.-B.
Vancouver Community College	C.-B.
Alberta College	Alb.
Bow Valley College	Alb.
Fairview College	Alb.
Grande Prairie Regional College	Alb.
Grant MacEwan College	Alb.

Keyano College	Alb.
Lakeland College	Alb.
Lethbridge Community College	Alb.
Medicine Hat College	Alb.
Mount Royal College	Alb.
NorQuest College	Alb.
Northern Alberta Institute of Technology	Alb.
Northern lakes College	Alb.
Olds College	Alb.
Portage College	Alb.
Red Deer College	Alb.
Southern Alberta Institute of Technology	Alb.
Carlton Trail Regional College	Sask.
Cumberland Regional College	Sask.
Cypress Hills Regional College	Sask.
North West Regional College	Sask.
Northlands Regional College	Sask.
Parkland Regional College	Sask.
Prairie West Regional College	Sask.
Saskatchewan Indian Institute of Technologies	Sask.
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology	Sask.
Southeast Regional College	Sask.
Assiniboine Community College	Man.
Keewatin Community College	Man.
Red River College	Man.
Yellowquill College	Man.
Collège d'Alfred	Ont.
Algonquin CAAT	Ont.
Collège Boreal	Ont.
Cambrian CAAT	Ont.
Canadore CAAT	Ont.
Centennial CAAT	Ont.
La Cité collégiale	Ont.
Conestoga	Ont.
Confederation CAAT	Ont.
Durham CAAT	Ont.
Fanshawe CAAT	Ont.
George Brown CAAT	Ont.
Georgian CAAT	Ont.
Collège des Grands Lacs	Ont.
Humber CAAT	Ont.
Kemptville College	Ont.
Lambton CAAT	Ont.
Loyalist CAAT	Ont.
Michener Institute of Applied Health Sciences	Ont.
Mohawk CAAT	Ont.
Niagara College	Ont.
Northern CAAT	Ont.
Ridgetown College	Ont.
St. Clair CAAT	Ont.
St. Lawrence College	Ont.

Sault College	Ont.
Seneca CAAT	Ont.
Sheridan CAAT	Ont.
Sir Sanford Fleming College	Ont.
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Qc
Collège Ahuntsic	Qc
Collège d'Alma	Qc
Collège de la région de l'amiante	Qc
Cégep André-Laurendeau	Qc
Cégep de Baie-Comeau	Qc
Cégep Beauce-Appalaches	Qc
Collège de Bois-de-Boulogne	Qc
Champlain Regional College	Qc
Cégep de Chicoutimi	Qc
Dawson College	Qc
Cégep de Drummondville	Qc
Collège Édouard-Montpetit	Qc
Collège François-Xavier-Garneau	Qc
Cégep de la Gaspésie et des îles	Qc
Collège Gérald-Godin	Qc
Cégep de Granby Haute-Yamaska	Qc
Heritage College	Qc
John Abbott College	Qc
Cégep de Jonquière	Qc
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	Qc
Cégep de Lévis-Lauzon	Qc
Collège de Limoilou	Qc
Collège Lionel-Groulx	Qc
Collège de Maisonneuve	Qc
Cégep Marie-Victorin	Qc
Cégep de Matane	Qc
Collège Montmorency	Qc
Collège de l'Outaouais	Qc
Cégep de La Pocatière	Qc
Cégep de Rimouski	Qc
Cégep de Rivière-du-loup	Qc
Collège de Rosemont	Qc
Cégep de Saint-Félicien	Qc
Cégep de Saint-Hyacinthe	Qc
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Qc
Cégep de Saint-Jérôme	Qc
Cégep de Saint-Laurent	Qc
Cégep de Sainte-Foy	Qc
Collège de Sept-Îles	Qc
Collège Shawinigan	Qc
Collège de Sherbrooke	Qc
Cégep de Sorel-Tracy	Qc
Cégep de Trois-Rivières	Qc
Collège de Valleyfield	Qc
Vanier College	Qc
Cégep de Victoriaville	Qc
Cégep du Vieux-Montréal	Qc
École de technologie supérieure	Qc

New Brunswick Community College	N.-B.
CCNB Bathurst	N.-B.
CCNB Campbellton	N.-B.
College of Craft and Design	N.-B.
CCNB Dieppe	N.-B.
CCNB Edmunston	N.-B.
NBCC Miramichi	N.-B.
NBCC Moncton	N.-B.
NBCC St. Andrews	N.-B.
NBCC Saint John	N.-B.
NBCC Woodstock	N.-B.
Holland College	Î.-P.-É.
Collège de L'Acadie	N.-É.
Nova Scotia Community College	N.-É.
Akerley Campus	N.-É.
Annapolis Valley Campus	N.-É.
Burridge Campus	N.-É.
Cumberland Campus	N.-É.
Halifax Campus	N.-É.
Institute of Technology	N.-É.
Kingstec Campus	N.-É.
Lunenburg Campus	N.-É.
Marconi Campus	N.-É.
Pictou Campus	N.-É.
Shelburne Campus	N.-É.
Strait Area Campus	N.-É.
Truro Campus	N.-É.
College of the North Atlantic	T.-N.
Baie Verte Campus	T.-N.
Bay St. George Campus	T.-N.
Bonavista Campus	T.-N.
Burin Campus	T.-N.
Carbonear Campus	T.-N.
Clareville Campus	T.-N.
Corner Brook Campus	T.-N.
Gander Campus	T.-N.
Grand Falls-Windsor Campus	T.-N.
Happy Valley-Goose Bay Campus	T.-N.
Labrador West Campus	T.-N.
Placentia Campus	T.-N.
Port Aux Basques Campus	T.-N.
Prince Philip Drive Campus	T.-N.
Ridge Road Campus	T.-N.
St. Anthony Campus	T.-N.
Seal Cove Campus	T.-N.
Topsail Road Campus	T.-N.
Yukon College	Yn
Aurora College	T.N.-O.
Nunavut Arctic College	Nt

ENQUÊTE D'INVENTAIRE DE LA FCBEM

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT Postsecondaire _____

PRISE DE CONTACT INITIALE

Bonjour, je vous appelle du cabinet Lang Research à Toronto au nom de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. J'aimerais parler à la personne de votre université / collège qui est responsable de mener des enquêtes sur vos diplômés récents ou à la personne qui est chargée de suivre les activités de vos diplômés.

- a) Quel est le nom de cette personne?
- b) À quel numéro de téléphone puis-je joindre cette personne?

PRISE DE CONTACT AVEC LA PERSONNE CONCERNÉE

Bonjour, je vous appelle du cabinet Lang Research, une entreprise nationale de recherche. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire nous a confié le mandat de collecter les résultats d'études sur les diplômés menées par les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.

Nous voulons recueillir des renseignements sur le type d'emplois que vos diplômés occupent, sur les revenus qu'ils gagnent et sur le montant de dette d'études qu'ils ont accumulé.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire vient d'entreprendre un programme de recherche sur l'accès aux études postsecondaires au Canada. La Fondation étudie tous les facteurs pouvant influencer l'accès au système d'enseignement, notamment les caractéristiques et les attitudes des étudiants qui viennent de quitter leur établissement d'enseignement postsecondaire.

Soyez assuré(e) que les établissements d'enseignement particuliers NE seront PAS identifiés dans cette analyse. Tous les résultats de l'étude seront regroupés.

Puis-je vous poser quelques questions?

N ^o D'APPEL	DATE	RESPONSABLE CONTACTÉ	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	COMMENTAIRE
1				
2				
3				

1 - Est-ce que votre établissement d'enseignement a mené une enquête sur vos diplômés au cours des cinq dernières années?

- 1 - Oui
- 2 - Non

SI NON

2 - Est-ce que votre établissement d'enseignement fait partie d'un consortium ou d'un groupe d'établissements qui a mené conjointement une enquête sur les diplômés au cours des cinq dernières années?

- 1 - Oui
- 2 - Enquête menée par le gouvernement provincial, le ministère, l'organisme responsable (RÉPONSE SPONTANÉE)
- 3 - Non

SI NON

3 - Avez-vous l'intention de mener une enquête sur vos diplômés dans les deux prochaines années?

- 1 - Oui
- 2 - Non
- 3 - Peut-être, cela dépend
- 4 - NSP/SO

MERCI ET CONCLURE

SI OUI À LA Q.1 OU Q.2

4 - Quand votre établissement a-t-il mené une enquête sur vos diplômés pour la dernière fois? Était-ce...

- 1 - au cours des 12 derniers mois?
- 2 - il y a jusqu'à deux ans?
- 3 - il y a deux ans ou plus?

5 - Combien d'enquêtes sur vos diplômés votre établissement a-t-il mené au cours des cinq dernières années?

|__|__| enquêtes

6 - Quelle méthode de collecte des données avez-vous utilisée pour mener vos enquêtes sur les diplômés?

CODER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 1 - Entrevues téléphoniques
- 2 - Enquêtes par la poste
- 3 - Enquêtes sur Internet
- 4 - Réponse vocale interactive (RVI)
- 5 - Entrevues en personne
- 6 - Boîte aux lettres lors de congrès, de rencontres, de réunions
- 7 - Autre (PRÉCISER) _____
- 8 - NSP/SO

7 - Combien de personnes essayez-vous normalement de contacter au début de chaque enquête? Combien de questionnaires envoyez-vous?

|__|__| |__|__|__|

8 - Combien de questionnaires remplis recevez-vous normalement? Combien d'entrevues réalisez-vous?

|__|__| |__|__|__|

9 - À quel moment après l'obtention du diplôme menez-vous normalement l'enquête auprès des diplômés?

LIRE et CODER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 1 - Dans les six mois suivant l'obtention du diplôme
- 2 - Entre six mois et un an après l'obtention du diplôme
- 3 - Entre un et deux ans après l'obtention du diplôme
- 4 - Trois ou quatre ans après l'obtention du diplôme
- 5 - Cinq ans ou plus après l'obtention du diplôme

10 - Recueillez-vous les types de renseignements suivants auprès de vos diplômés?

a) Renseignements sur l'emploi, l'occupation et le revenu?

- 1 - Oui
- 2 - Non

SI NON, PASSER À e)

b) La situation d'emploi actuel?

- 1 - Oui
- 2 - Non

c) L'emploi occupé ou le titre du poste, si le diplômé travaille?

- 1 - Oui
- 2 - Non

d) Le revenu actuel?

- 1 - Oui
- 2 - Non

e) Les sources de financement des études postsecondaires, c'est-à-dire les moyens par lesquels les étudiants ont payé leurs études?

- 1 - Oui
- 2 - Non

f) Les renseignements sur le montant total emprunté sous forme de prêt étudiant et le nombre total d'années pendant lesquelles l'étudiant a emprunté?

- 1 - Oui, montant de prêt étudiant
- 2 - Oui, nombre d'années d'emprunt
- 3 - Oui, à la fois le montant et le nombre d'années
- 4 - Non

g) Le solde de la dette impayée sur le prêt étudiant contracté pendant les études postsecondaires?

- 1 - Oui
- 2 - Non

h) Renseignements démographiques et sur la discipline, le champ ou le programme d'études? CODER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

- 1 - Oui, renseignements démographiques
- 2 - Discipline, champ ou programme d'études
- 3 - Oui, à la fois renseignements démographiques et champ d'études
- 4 - Renseignements démographiques déjà précodés (RÉPONSE SPONTANÉE)
- 5 - Renseignements sur le programme d'études déjà précodés (RÉPONSE SPONTANÉE)
- 6 - Non

11 - Est-ce que les résultats complets de votre enquête la plus récente sur les diplômés sont rendus publics dans un rapport ou sur Internet? CODER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT, DEMANDER DES PRÉCISIONS « S'AGIT-IL D'UNE SÉLECTION DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS QUE VOUS AVEZ COLLECTÉS? »

- 1 - Rapport
- 2 - Internet
- 3 - À la fois rapport et Internet
- 4 - Autre (PRÉCISER) _____
- 5 - Seulement certains résultats sélectionnés sont rendus publics
- 6 - Aucun résultat ne sera rendu public

SI RÉPONSES 1, 5, 6 À LA Q.11

12 - La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire fait enquête dans les domaines de l'accès aux études postsecondaires, de l'endettement étudiant et des perspectives de carrière. La Fondation veut dresser le portrait des situations nationale et régionale dans ces domaines.

Votre établissement serait-il disposé à transmettre à la Fondation les résultats complets de votre plus récente étude? La Fondation promet que votre établissement demeurera anonyme et qu'il n'y aura pas de comparaison entre les établissements. Les résultats de votre enquête seront regroupés avec les résultats de celles de tous les autres établissements.

- 1 - Oui
- 2 - Non
- 3 - Peut-être, cela dépend

SI NON, CELA DÉPEND

13 - Il serait vraiment utile à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire d'avoir accès à vos résultats. Accepteriez-vous qu'un membre de la Fondation communique avec vous ou avec quelqu'un de votre établissement pour vous expliquer la nature et l'importance de cette étude?

1 - Oui

2 - Non

3 - Peut-être, cela dépend

SI RÉPONSES 1, 3 À LA Q.13

14 - Avec qui devrait-il communiquer et quel est le numéro de téléphone?

Nom _____

Numéro de téléphone _____

SI RÉPONSES 2, 3 À LA Q.11

15 - À quelle adresse Internet peut-on trouver les résultats?

SI RÉPONSES 1 OU 3 À LA Q.11

16 - Veuillez s.v.p. envoyer un exemplaire de votre plus récente enquête sur les diplômés à...

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

À l'attention de Lang Research

195, The West Mall

Bureau 406

Toronto (Ontario) M9C 5K1

17 - Y a-t-il une adresse de courriel par le biais de laquelle nous pourrions communiquer avec vous si nous avons d'autres questions?

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION. LES RÉSULTATS COMPLETS DE CETTE
ÉTUDE SERONT RENDUS PUBLICS PAR LA FONDATION AU DÉBUT DE 2002.**

CLASSIFICATION DES PROGRAMMES COLLÉGIAUX

D'après la Classification of Instructional Programs (CIP-2000) de la National Postsecondary Education Cooperative

I - Commerce

C. Commerce et gestion

- 44. Administration publique et services
- 52. Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes

II - Arts et sciences

B. Arts et sciences

- 05. Études régionales, ethniques, culturelles et sur la condition féminine
- 16. Langues étrangères, littérature et linguistique
- 23. Langue et littérature anglaises / lettres anglaises
- 24. Arts libéraux et sciences, études générales et humanités
- 27. Mathématiques et statistique
- 30. Études interdisciplinaires
- 38. Philosophie et religion
- 40. Sciences physiques
- 42. Psychologie
- 45. Sciences sociales
- 54. Histoire

III - Génie / technologie

H. Génie, électricité et électronique

- 04. Architecture et services connexes
- 14. Génie
- 15. Techniques de l'ingénieur
- 29. Techniques militaires

IV - Santé / sciences biologiques

I. Santé / sciences infirmières

- 51. Professions de la santé et services cliniques connexes
- 26. Sciences biologiques et biomédicales

V - Services sociaux

G. Éducation et bibliothéconomie

- 13. Éducation
- 25. Bibliothéconomie

J. Sciences juridiques et sociales

- 19. Sciences de la famille et de la consommation / sciences humaines
- 22. Droit, services juridiques et études juridiques
- 39. Études théologiques et vocations religieuses
- 43. Services de protection

VI - Hôtellerie / services personnels**L. Tourisme, hôtellerie et services**

- 12. Services personnels et culinaires
- 31. Parcs, loisirs et conditionnement physique

VII - Métiers spécialisés**F. Construction et production de précision**

- 46. Métiers de la construction
- 48. Métiers de la production de précision

K. Mécanique et secteurs connexes

- 47. Techniques mécaniques et de réparation

M. Transports

- 49. Transports et services de déplacement des matières

VIII - Arts visuels, arts de la scène et beaux-arts**N. Arts visuels, arts de la scène et beaux-arts**

- 50. Arts visuels et arts de la scène

IX - Informatique et sciences / services de l'information**E. Informatique et services de l'information**

- 11. Informatique et sciences de l'information, et services de soutien

X - Communications**D. Communications**

- 09. Communications, journalisme et programmes connexes
- 10. Technologie des communications et services de soutien

XI - Agriculture, ressources naturelles et techniques scientifiques**A. Agriculture, ressources naturelles et techniques scientifiques**

- 01. Agriculture, activités agricoles et sciences connexes
- 03. Ressources naturelles et conservation
- 41. Techniques scientifiques